



Bilan d'activités



Année 2024

Le Conseil d'Administration

Le conseil d'administration est composé comme suit :

- Un président : Monsieur PARIS, en tant que Maire de la commune
- 5 membres élus issus du conseil municipal
- 5 membres nommés par le Maire parmi les représentants d'associations œuvrant dans le domaine social sur la commune.

Il se réunit au moins une fois par trimestre et traite des points à l'ordre du jour : ressources humaines, finances, organisation et gestion du service d'aide à domicile et du service animation vie sociale auprès des seniors, situations particulières nécessitant d'être débattues par les membres du CCAS, informations générales (nombre et types de dossiers instruits, nombre et types d'aides attribuées), logements sociaux, projets divers, etc.

Les Agents : l'ORGANIGRAMME 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

-
présidé par Monsieur Hubert PARIS

DIRECTION DU CCAS

-
par Madame Dany JANNOT

SERVICE AUTONOMIE

Direction : Dany Jannot

SERVICE Accueil Social
Inconditionnel de Proximité

Direction : Dany jannot

SERVICE ANIMATION VIE SOCIALE
AUPRES DES SENIORS

Animatrice - Audrey Marchand

SERVICE AUTONOMIE A DOMICILE

○ Agent administrative et de
planification : Sophie MARTIN

- Equipe de 10 aides à domicile :
 - Christine AINS
 - Natacha DELAROY
- Stéphanie DUMAS DE BRIANCON
 - Marie-France LEDUC
 - Laëtitia LODE
 - Mesmine MEZINO
 - Angélique RIVERY
 - Sylvie TEXIER
 - Jennifer ALLEAUME
 - Maria CHAPRON

Equipe de 4 bénévoles :

- Isabelle GREGOIRE
- Jocelyne CRESTEL
- Marie-Christine BAQUE
- Faustine RÉTHORÉ

ET des aides à domicile en fonction des besoins et
des disponibilités





Dany
JANNOT

Directrice du CCAS



Sophie
MARTIN

Assistante administrative
et Agente d'accueil



Audrey
MARCHAND

Animatrice vie sociale
auprès des seniors

SERVICE D'AIDE
A DOMICILE



Christine
AINS



Jennifer
ALLEAUME



Marie-France
LEDUC



Natacha
DELAROY



Stéphanie
DUMAS DE
BRIANCON



Laëtitia
LODE



Mezmine
MEZINO



Angélique
RIVERY



Sylvie
TEXIER



Maria
CHAPRON
(WE)

- BILAN D'ACTIVITES 2024 DU CCAS

Il existe deux formes d'aides sociales :

L'aide sociale légale, attribuée
en vertu de textes officiels et
financée par le Conseil
Départemental



L'aide sociale facultative,
déléguée par la Ville et
décidée par le conseil
d'administration du CCAS

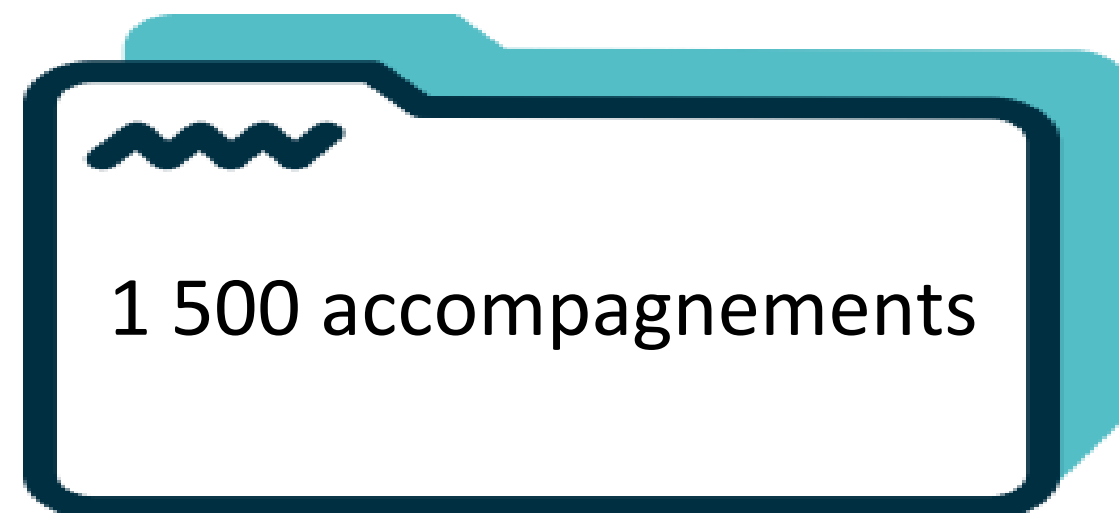


1/L'accueil inconditionnel

Du lundi au vendredi de 9h à 12h00 et de 14h à 17h, aux Halles.
(Fermeture Public Jeudi AM)

- **L'ASIP : Accueil Social Inconditionnel de Proximité**

Le CCAS garanti un accueil pour toute demande liée au social avec soit une réorientation vers des partenaires qui pourront répondre spécifiquement à la demande, soit un accueil avec gestion des dossiers en direct.



Depuis le 01/01/2025, baisse de la fréquentation Accueil CCAS car Nouvel Accueil par France

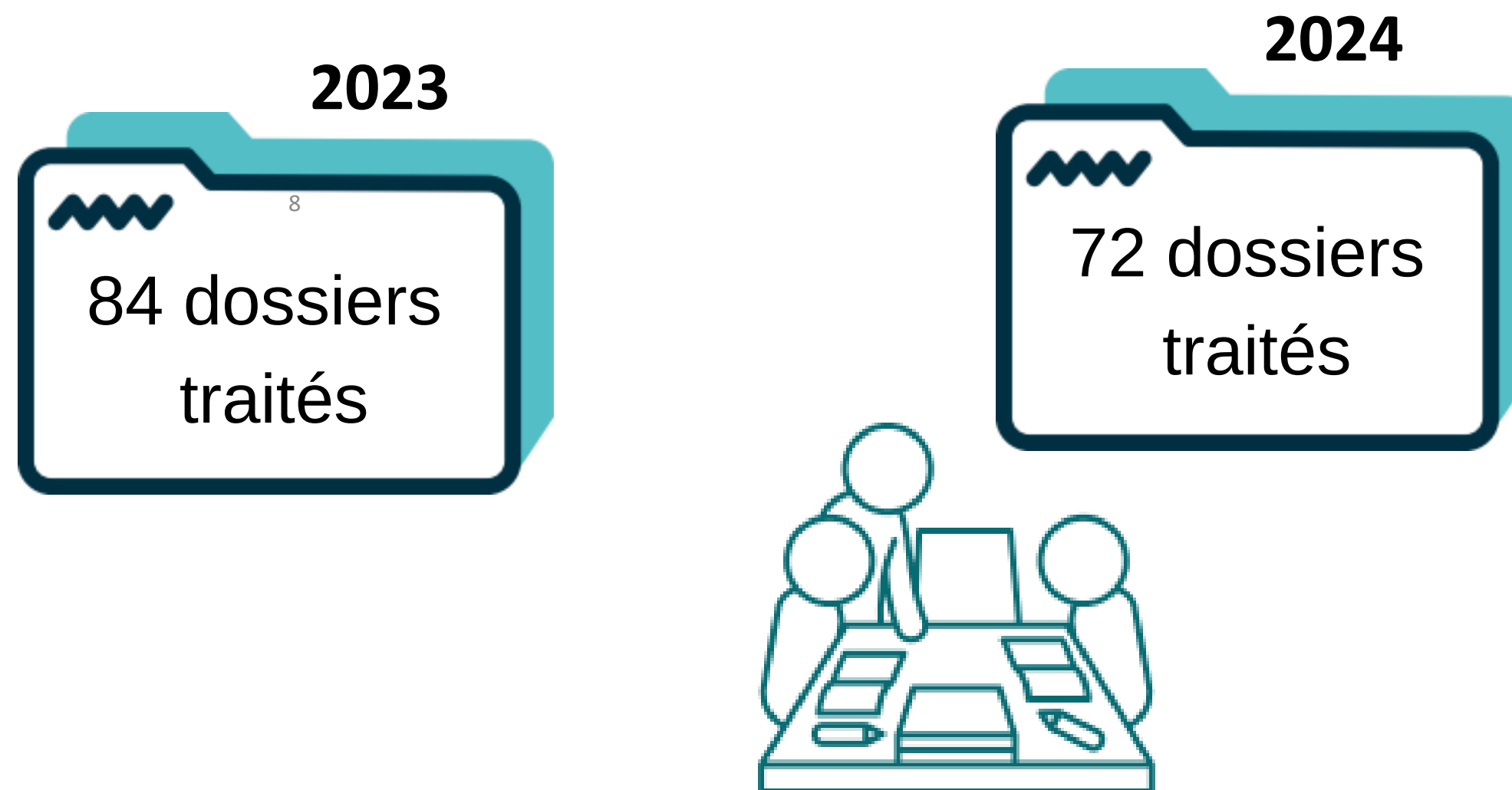
Services dans les Halles (distribution du courrier aux domiciliés environ 5/jour)

• Les dossiers d'aide sociale légales

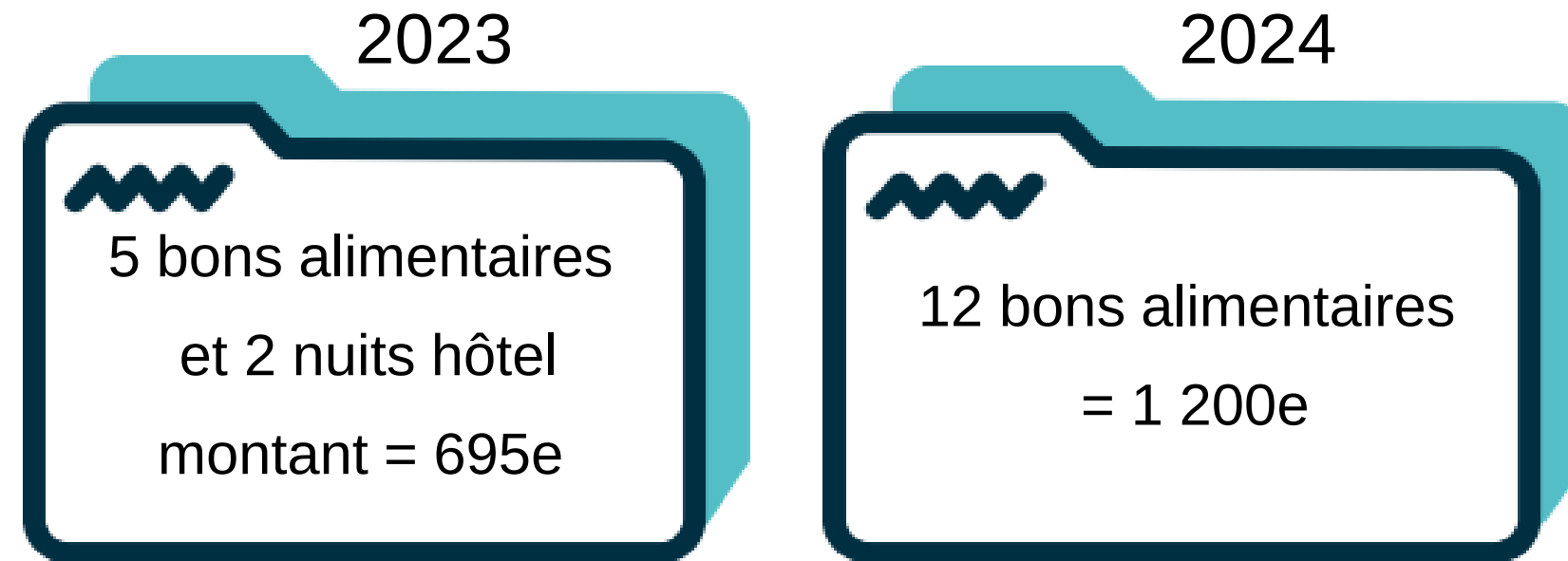
Le CCAS participe à l'instruction des dossiers d'aide sociale de toute personne résidant sur la commune :

- dossiers d'aide sociale en matière d'hébergement des personnes âgées ou handicapées (recouvrant les dossiers d'obligation alimentaire)
- dossiers d'aides auprès du Conseil Départemental (APA) et des caisses de retraite (CARSAT, MSA, RSI, CNRACL...).

Le CCAS vérifie la complétude des dossiers, les transmet à l'autorité compétente (Département) qui instruit le dossier puis en assure par la suite le renouvellement.



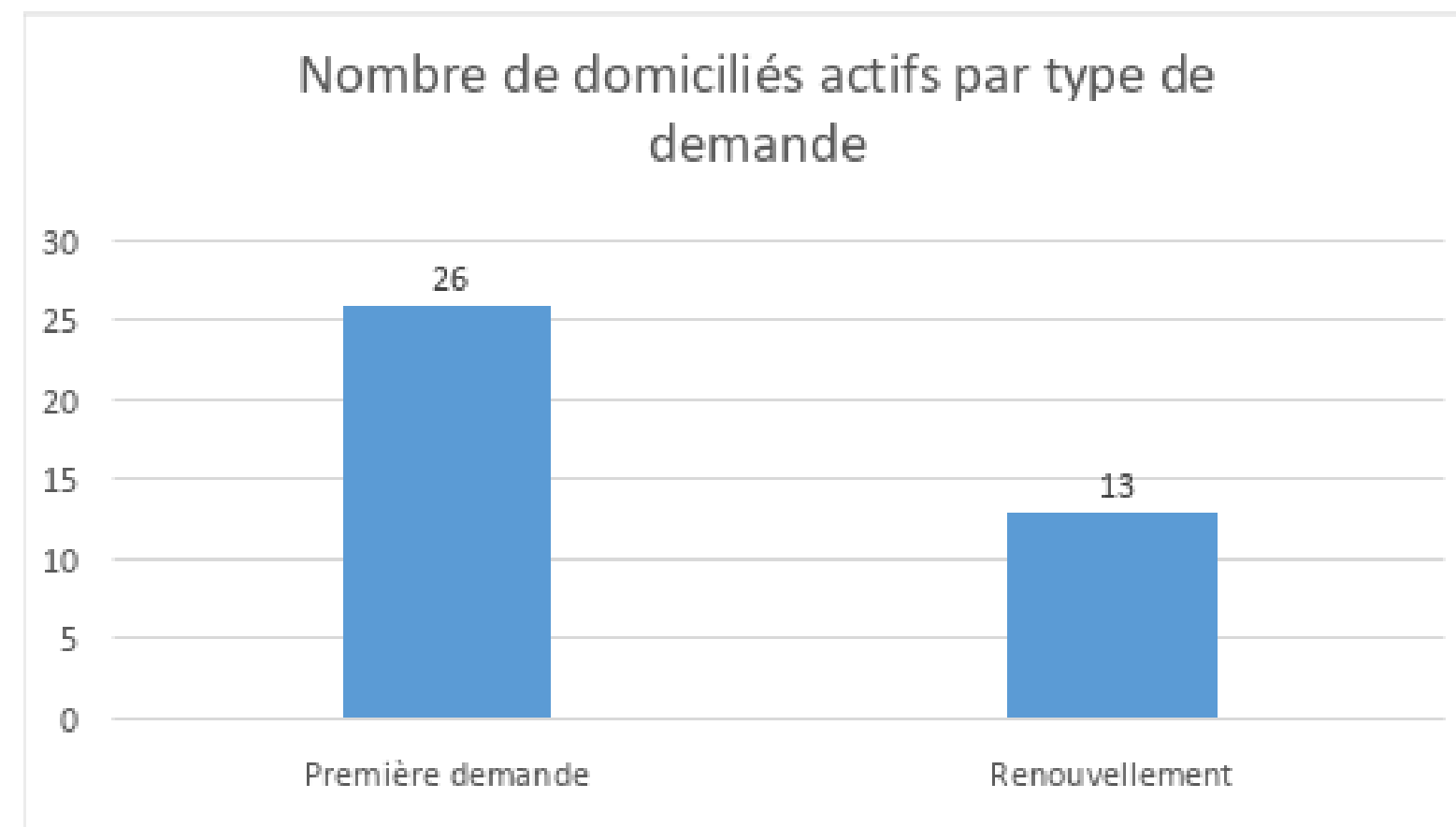
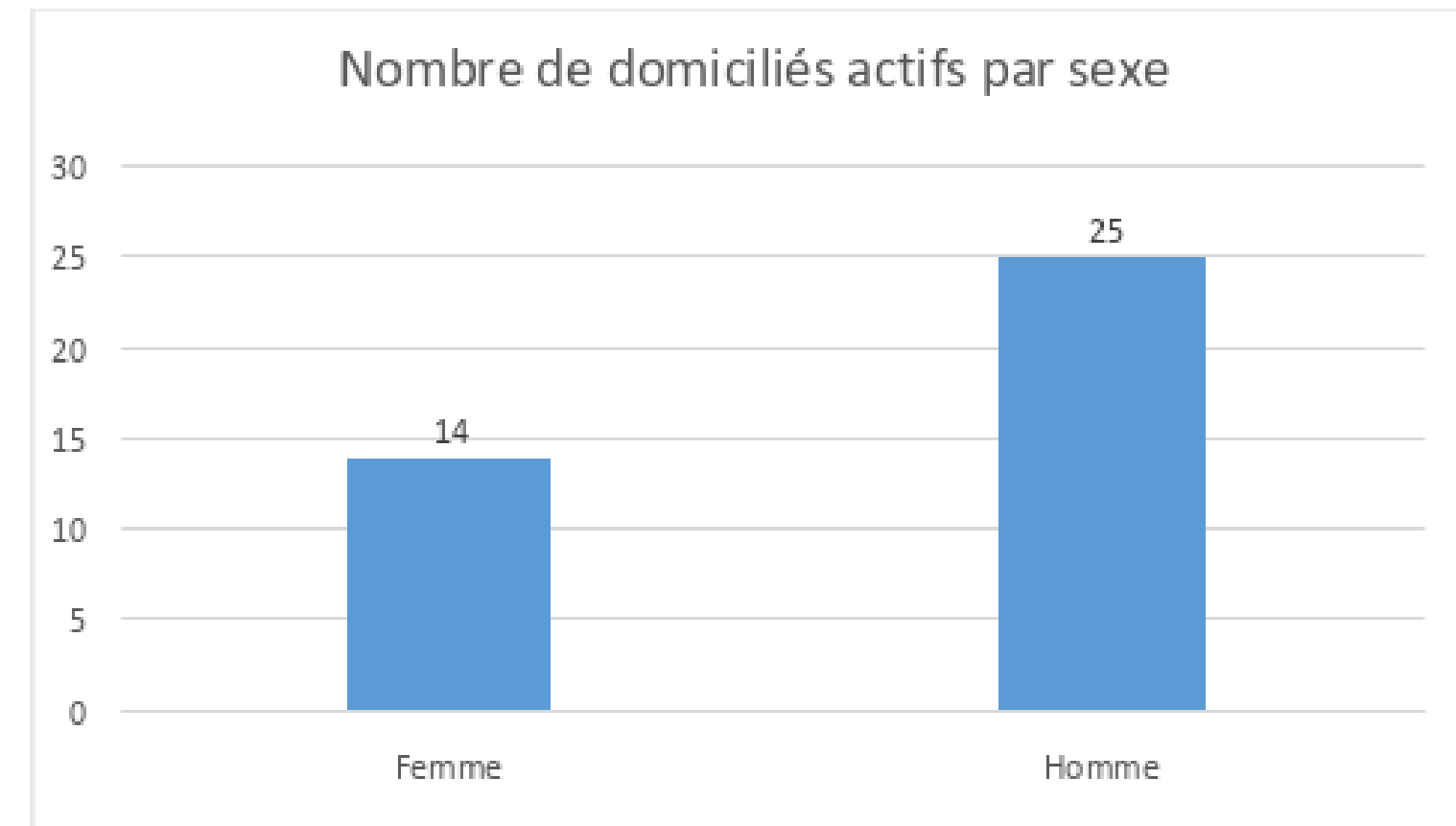
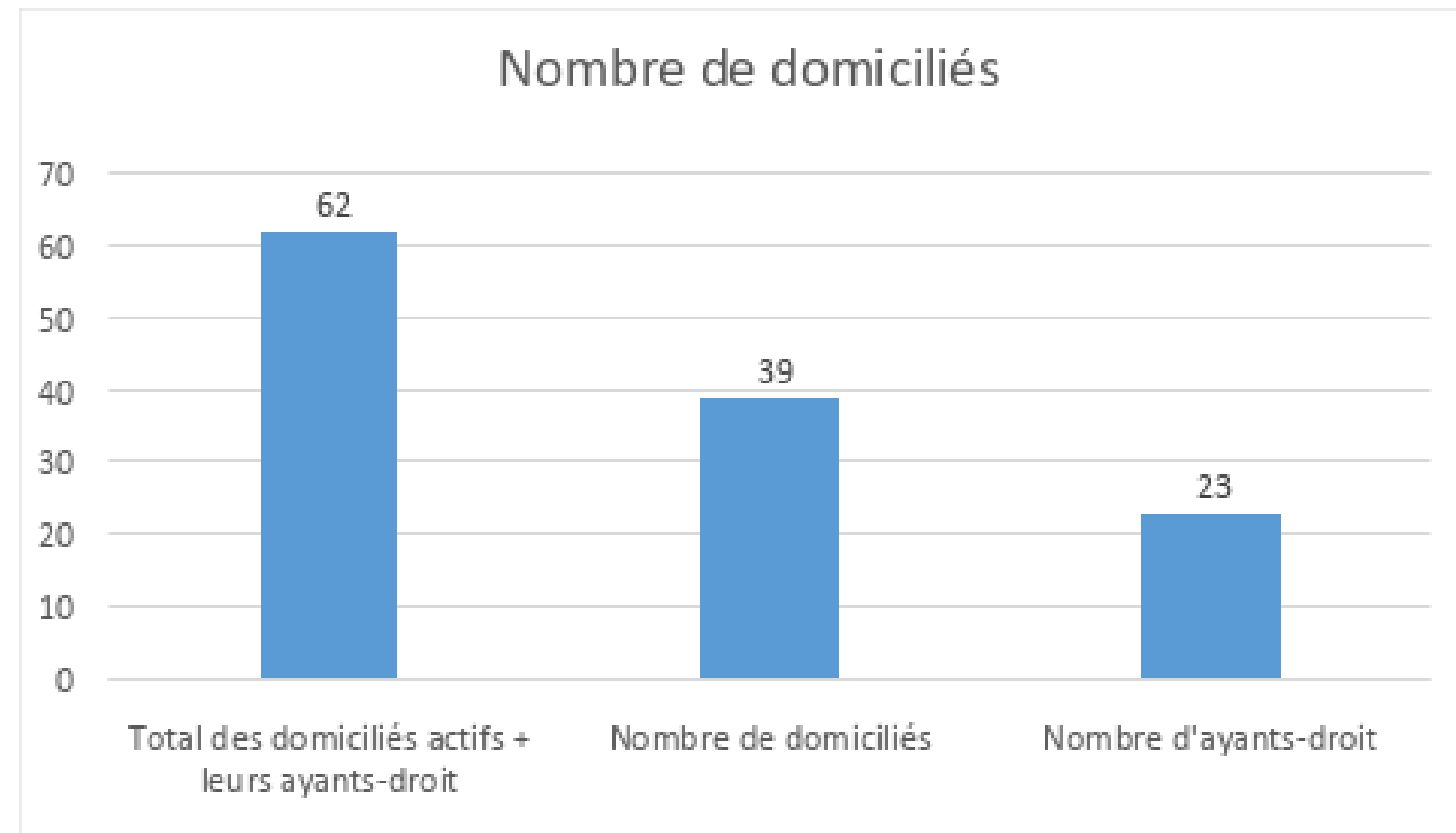
- **Les dossiers d'aides sociales facultatives**

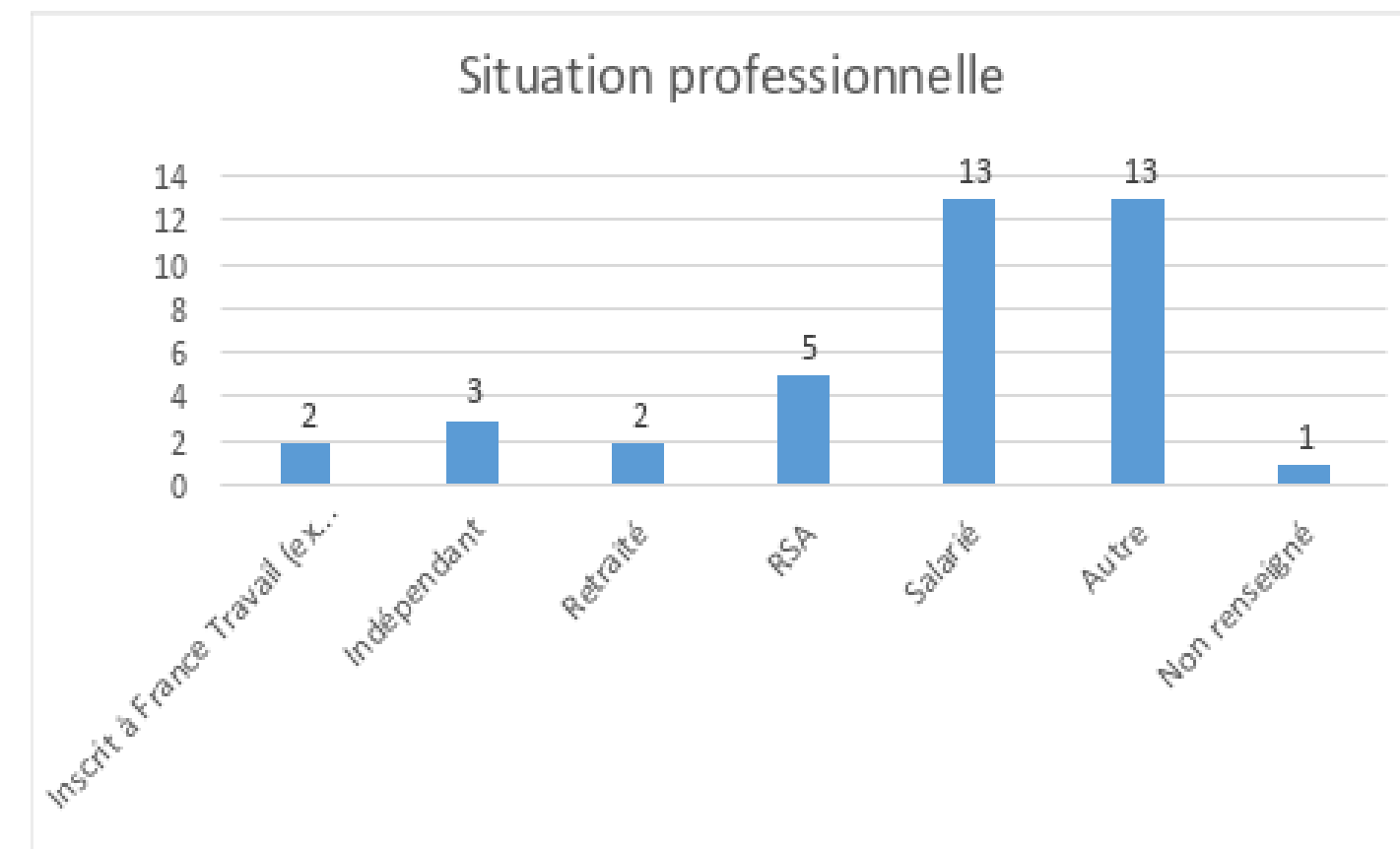
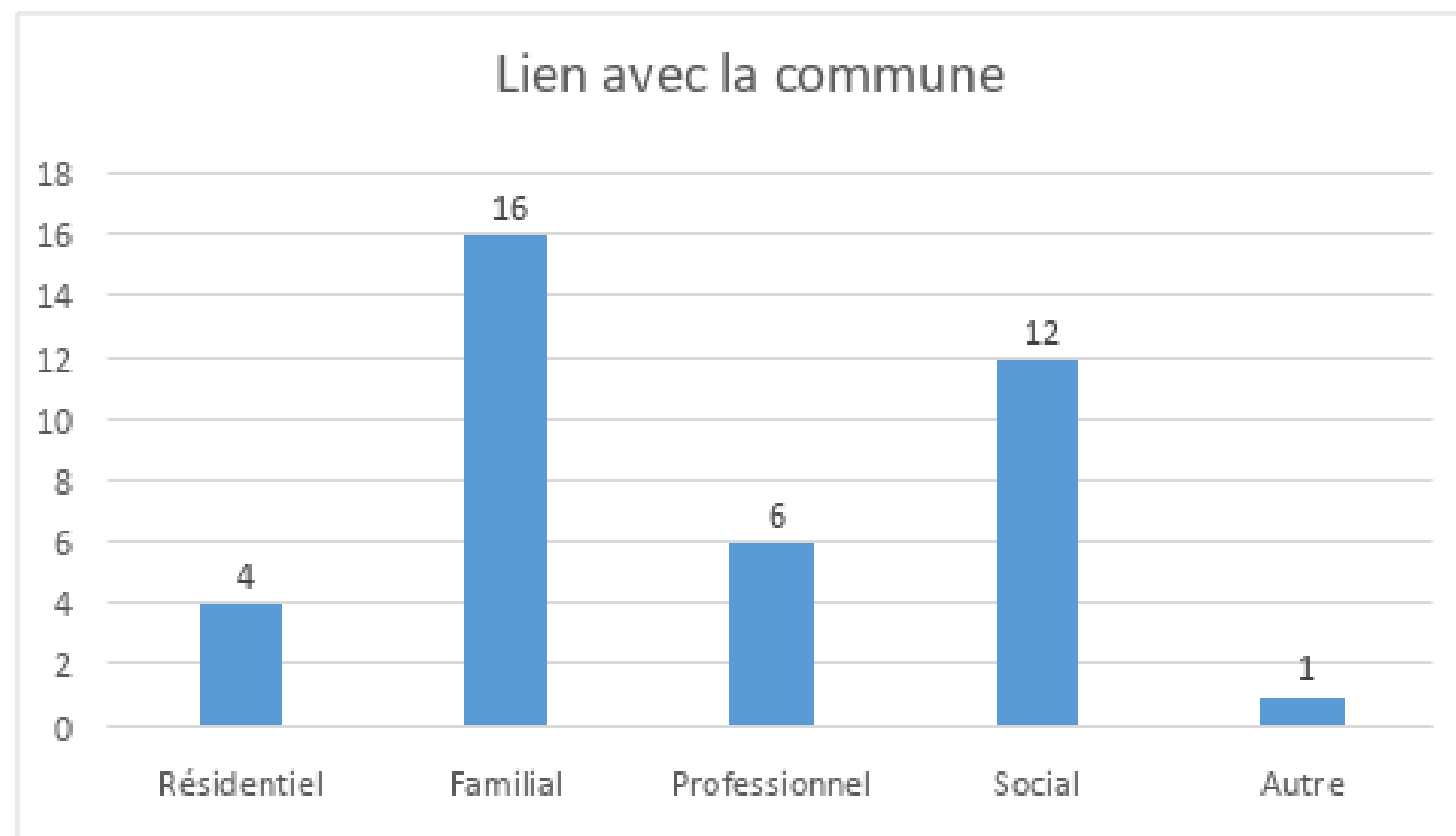
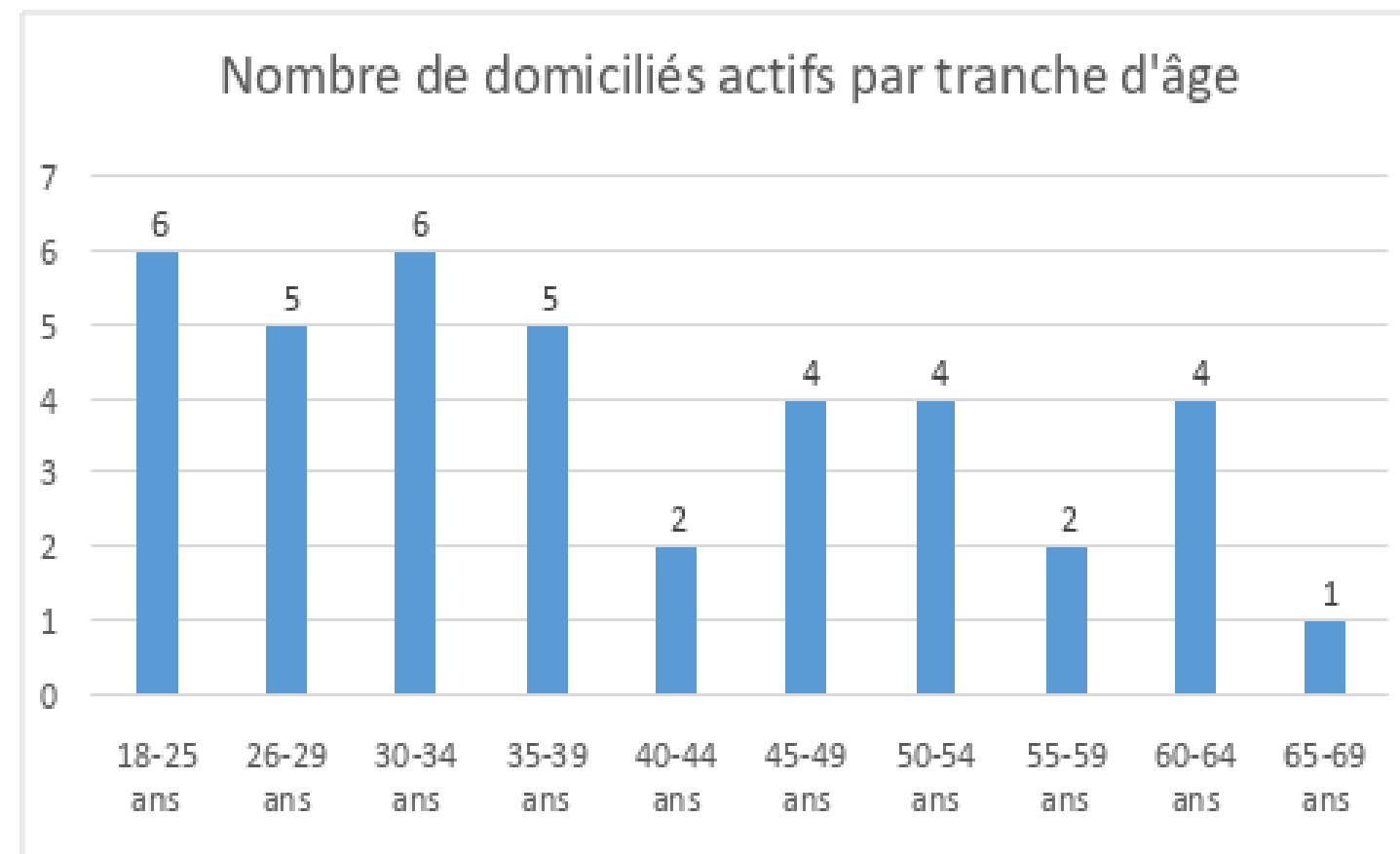


- **Election de Domicile : domiciliation postale**

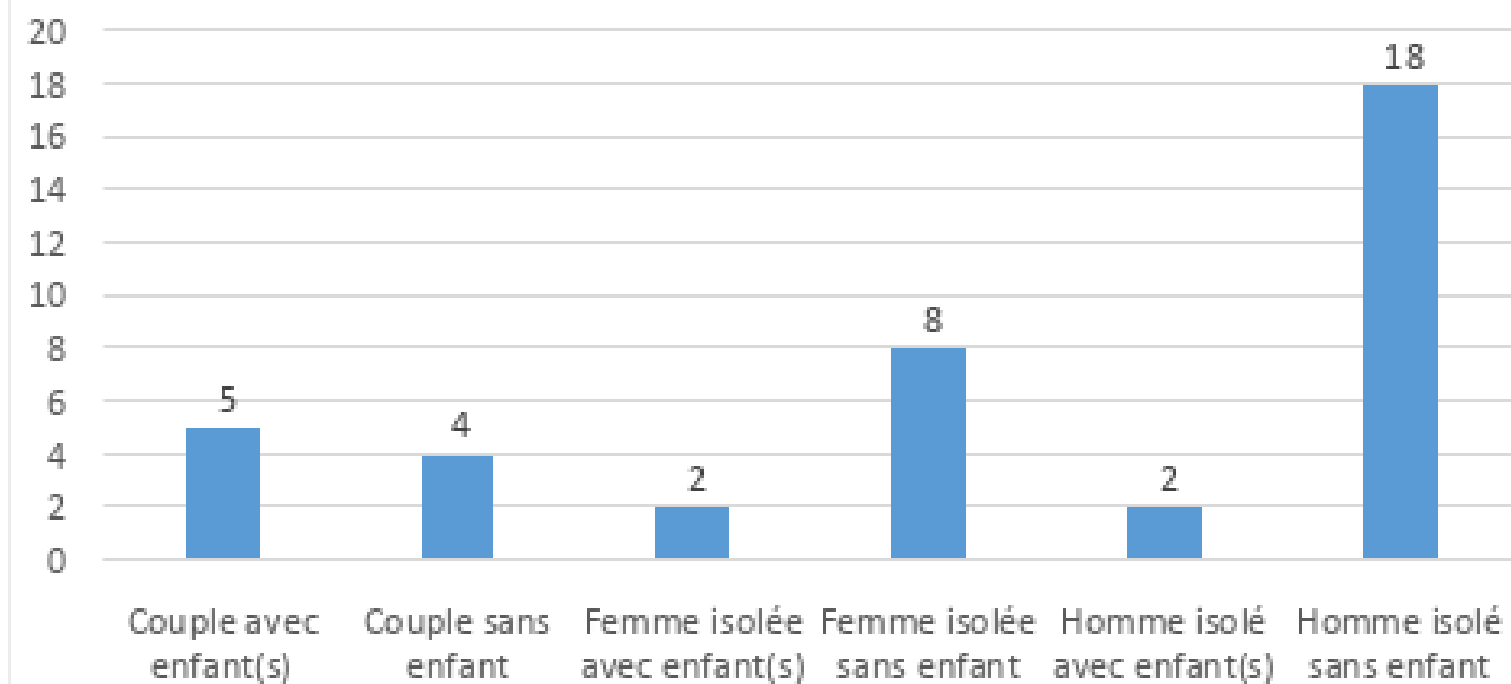
Pour toute personne qui en fait la demande et qui ne dispose pas d'adresse fixe et qui a un lien avec la commune
Les domiciliés viennent au moins une fois par trimestre, certaines personnes viennent toutes les semaines. Mise en place du logiciel Domifa à compter du 01/01/2025 (enregistrement et distribution du courrier)



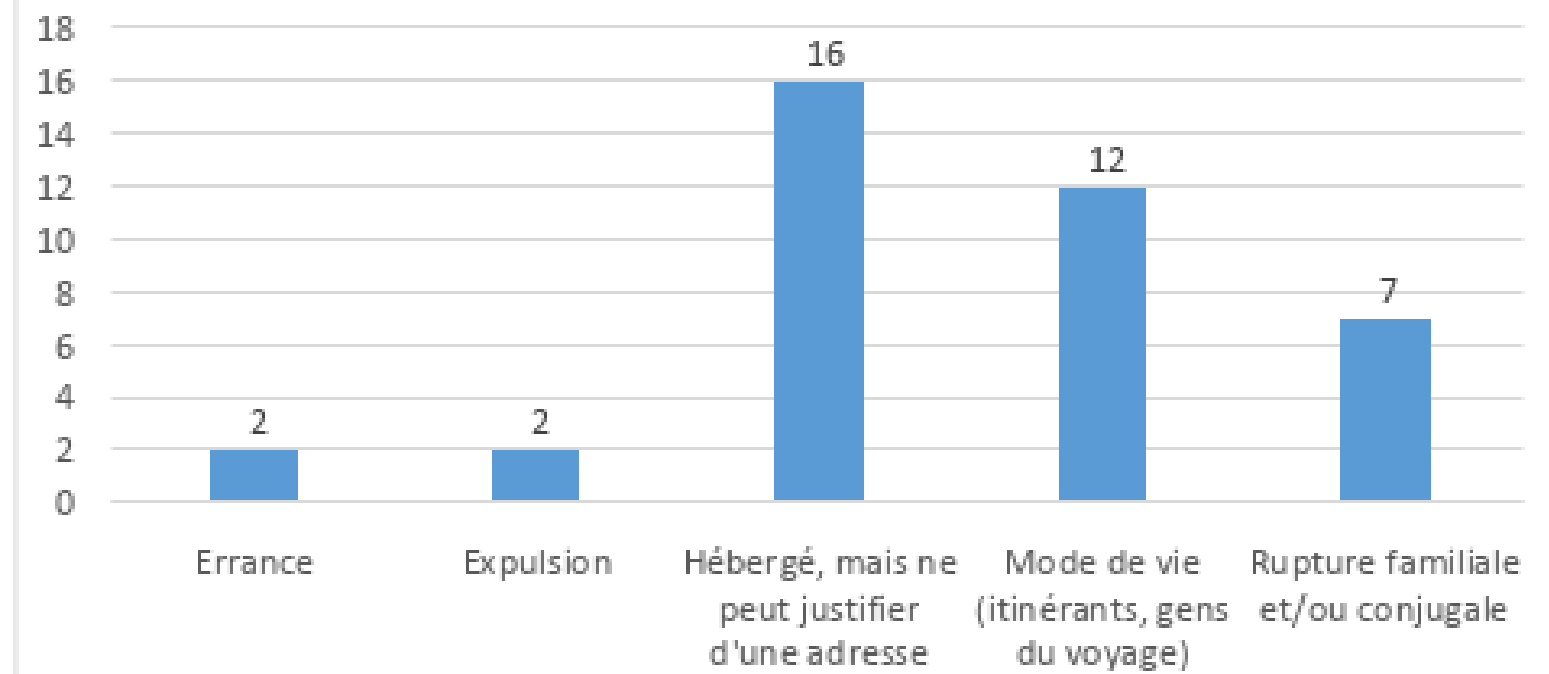




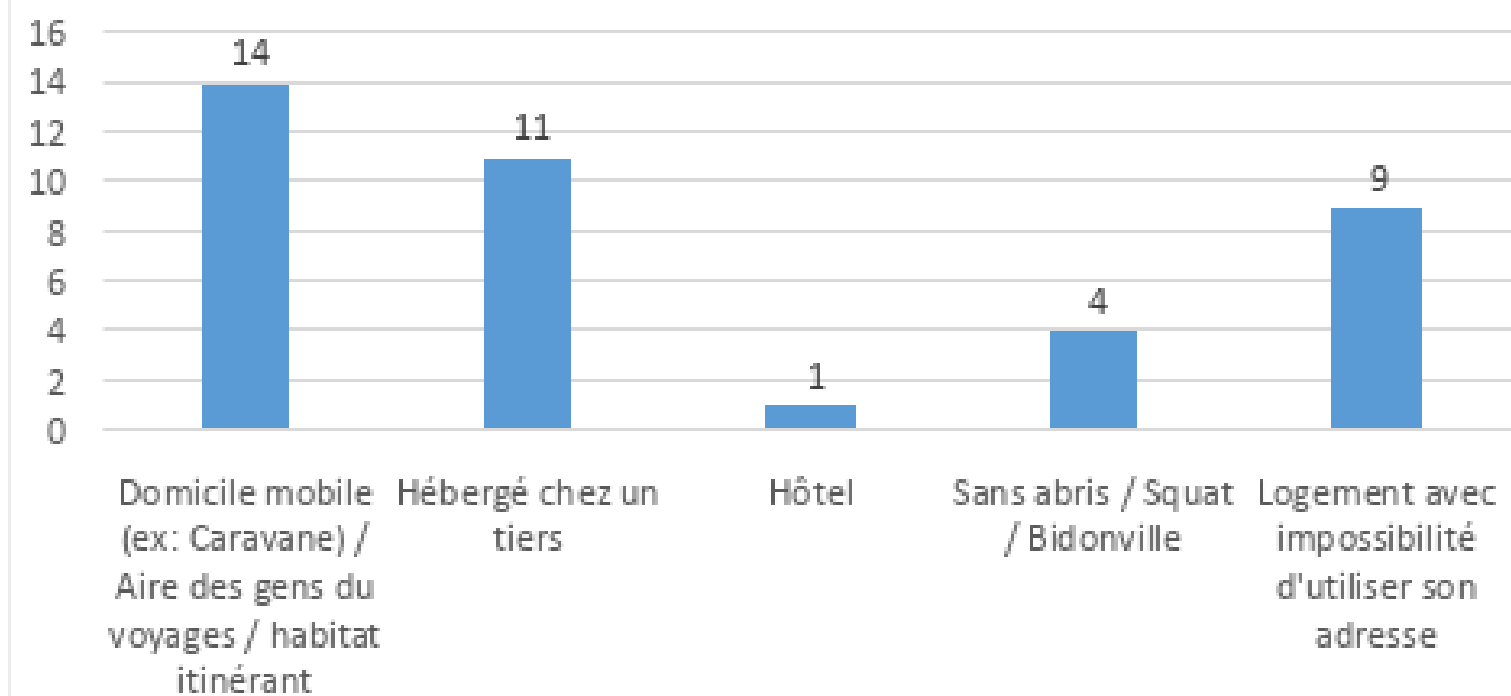
Nombre de domiciliés actifs par type de ménage



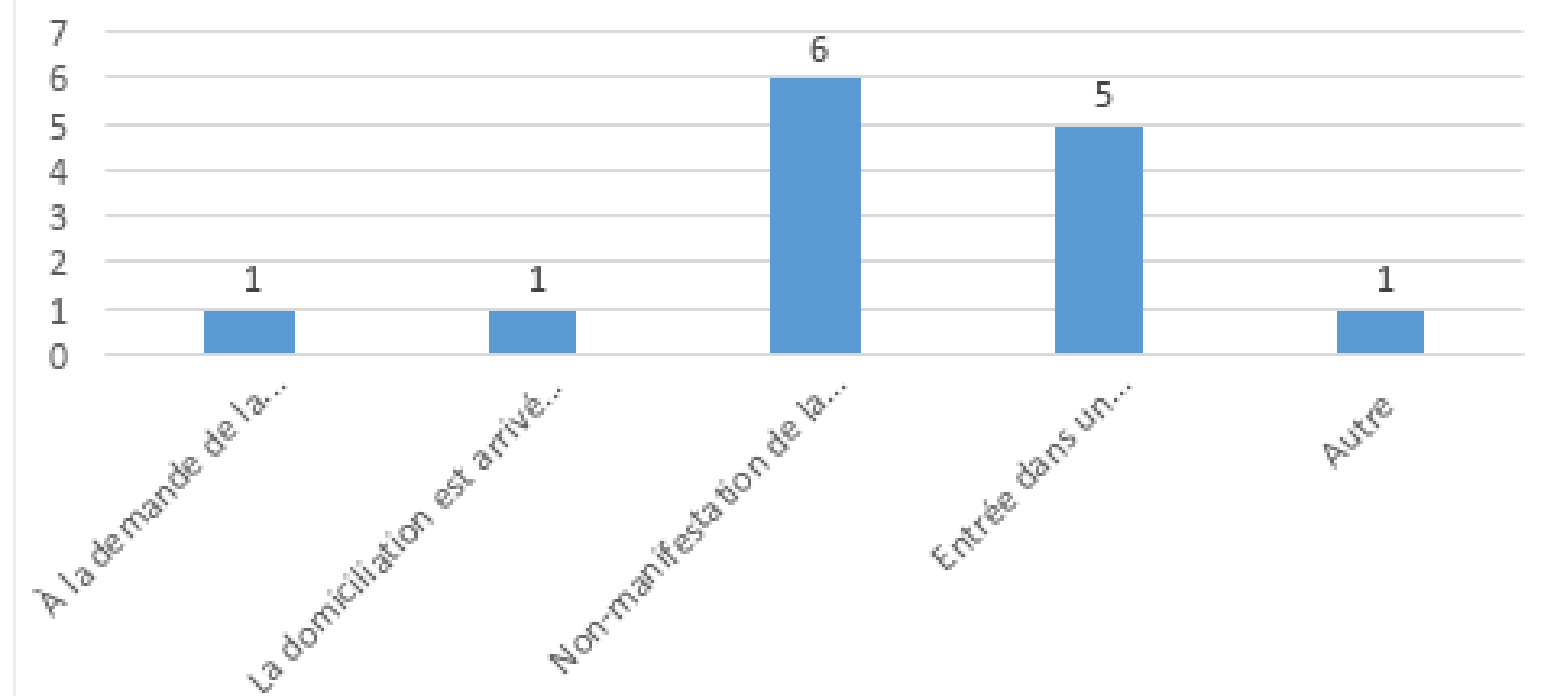
Cause de l'instabilité de logement



situation résidentielle



Radiations



2/Le logement

Missions déléguées par Roche aux Fées Communauté

Les logements sociaux : le plan partenarial de la demande locative sociale
(PPGDLS)

Nombre de demandes en cours en choix 1 Janzé au 01/01/2025 = 231

Nombre de demandes en cours au 1er Janvier tous choix = 898

Nombre d'attributions en 2024 - 43 dont 26 logements neufs livrés

Nombre d'enregistrements
modifications renouvellement
de dossier



Le CCAS a enregistré un pic d'activités en 2019, 2022 et 2024 du fait d'une livraison de logements sociaux sur le territoire.

Le CCAS enregistre les demandes de logements sociaux sur le logiciel « Imhoweb 35 » dans le cadre du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social. C'est une compétence communautaire déléguée au CCAS de Janzé et Retiers.



Région
ToutDépartement
ToutEPCI
ToutCommunes
Janzé

Chiffres clés : les principales données sur le territoire

Nombre de logements sociaux
au 1er janvier 2024
(source : RPLS, hors foyers)

221

Nombre de demandes en cours
au 1er janvier 2025
en choix 1 (source : FDLIS)

231

Nombre de demandes en cours
au 1er janvier 2025 tous choix
(source : FDLIS)

898

Nombre d'attributions
en 2024 (source : FDLIS)

43

volume des attributions non lié aux bailleurs et à l'année de construction

Logements locatifs des bailleurs sociaux sur le territoire (Source : RPLS)

PAR TYPE

(hors logement étudiant)

Collectif :



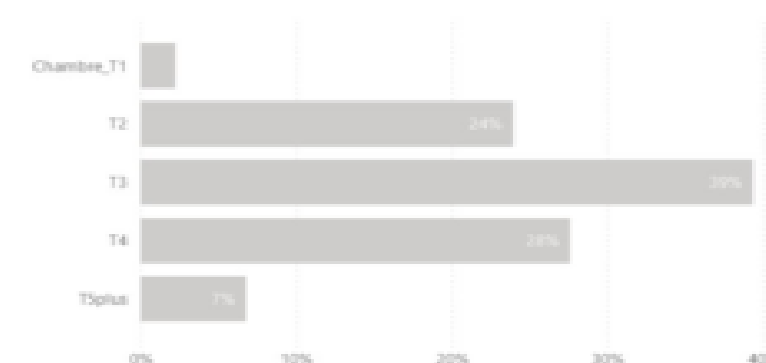
66 %

Individuel :



34 %

PAR TAILLE



PAR BAILLEUR



PAR TYPE ET TAILLE (en volume)

Taille	Collectif	Maison	Total
Chambre_T1	5		5
T2	44	9	53
T3	63	24	87
T4	31	30	61
T5plus	2	13	15
Total	145	76	221

PAR ANNÉE D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION

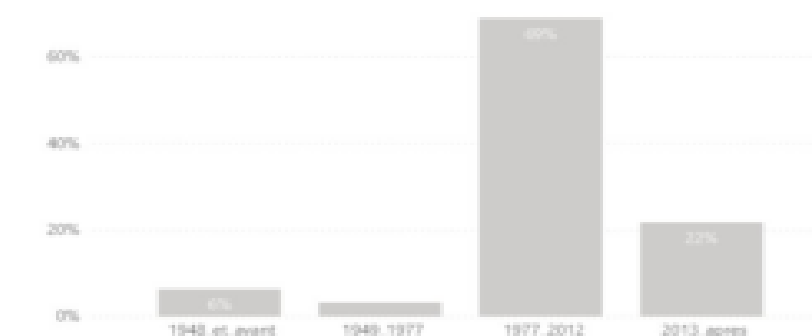
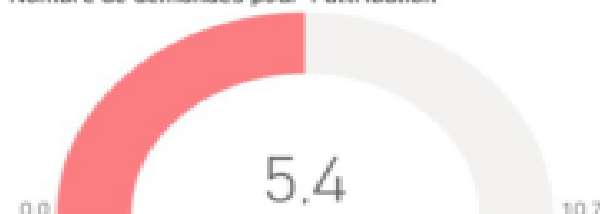


Tableau du nombre de logements par bailleur

Région	Nb. logts
BRETAGNE	221
ILLE-ET-VILAINE	221
CC Roche aux Fées Communauté	221
Total	221

Demandes et attributions sur le territoire (Source : FDLIS)

Nombre de demandes pour 1 attribution



Taille	Demandes en cours	Attributions	Délai moyen d'attribution (en mois)	Nombre de demandes pour 1 attribution
Chambre_T1	13	2	9	6,5
T2	73	15	25	4,9
T3	89	18	19	4,9
T4	39	8	23	4,9
T5plus	16	0	NaN	Infini
NR	1	0	NaN	Infini
Total	231	43	22	5,4



Photo
1er janvier 2025

Dpt(s)
Tout

EPCI(s) demandé(s) en choix 1
Tout

Commune(s) demandée(s) en choix 1
JANZE

Statut d'occupation
☐ Demandes externes
☐ Locataires HLM

Eligibilité(s)/Priorité(s)
Tout

Fiche territoriale

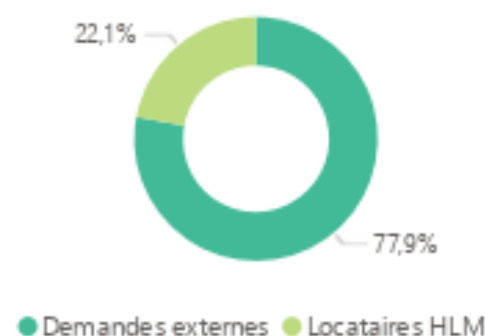
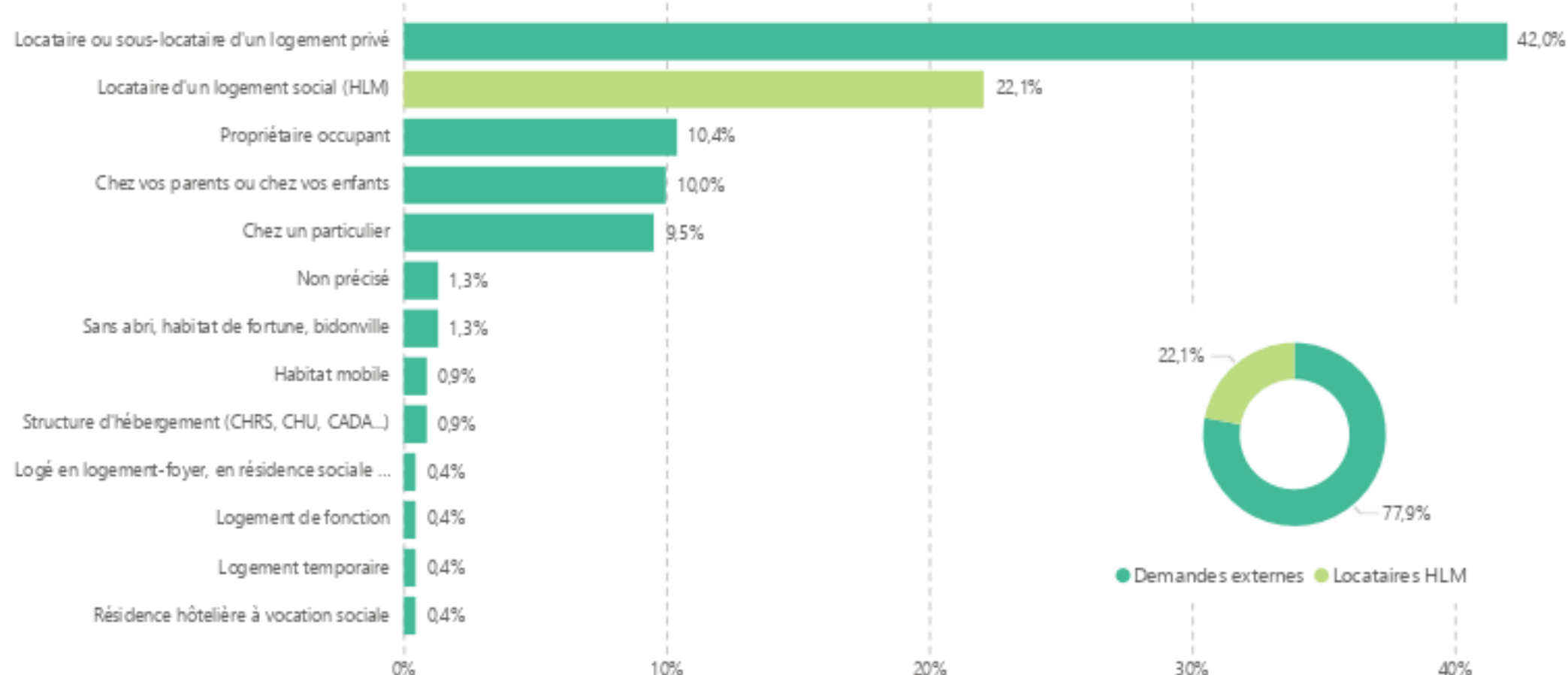
Comparaison entre
plusieurs périodes

Comparaison entre
plusieurs territoires

231 demandes

Situation actuelle

Statut d'occupation



Ancienneté de la demande	Demandes externes	Locataires HLM	Total
Moins de 6 mois	44	6	50
6/11,9 mois	41	11	52
12/23,9 mois	54	12	66
24 mois et +	41	22	63
Total	180	51	231

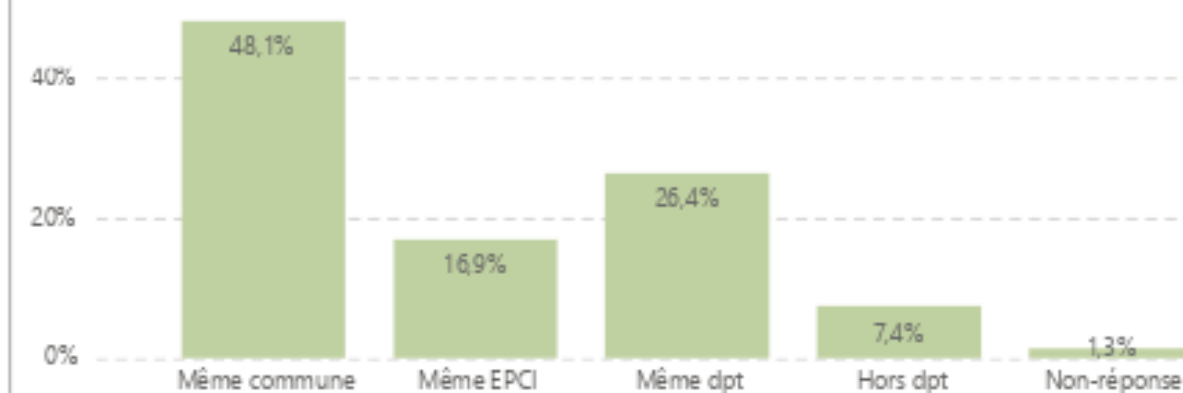
Délai moyen d'attente (en mois)

22,6

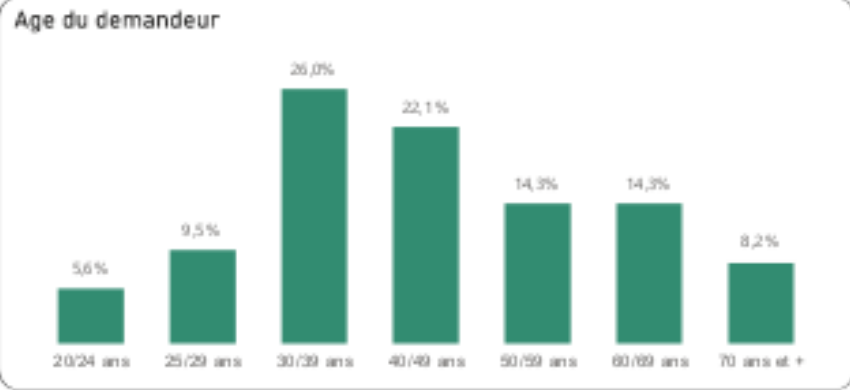
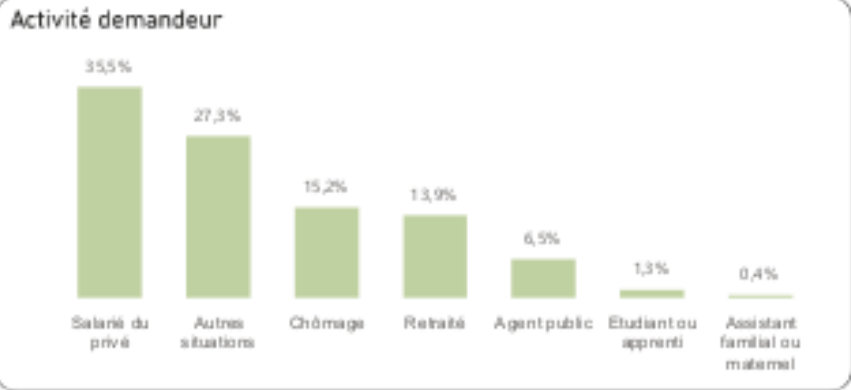
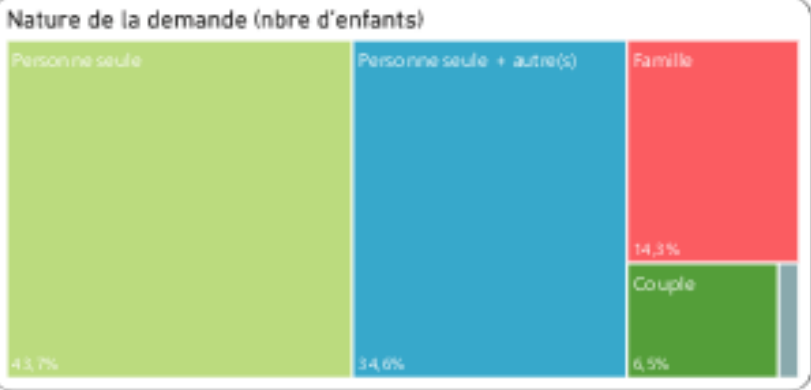
39,2

17,9

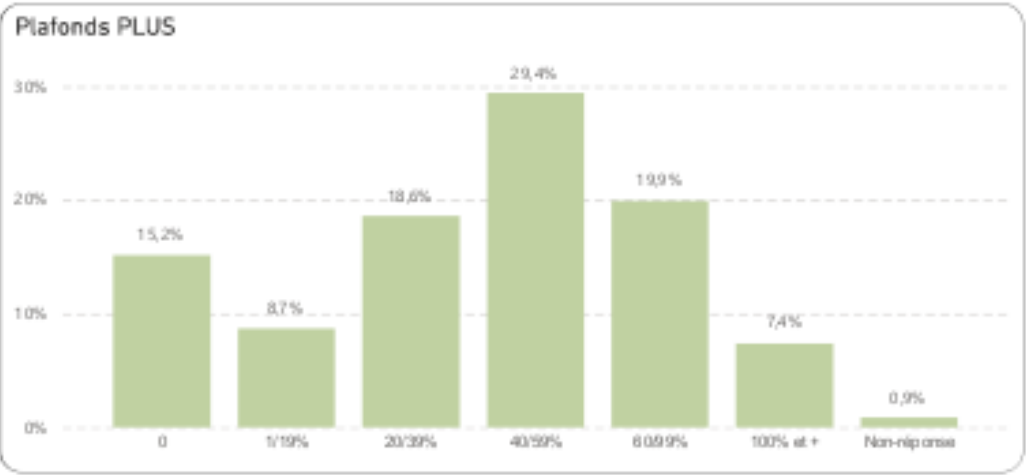
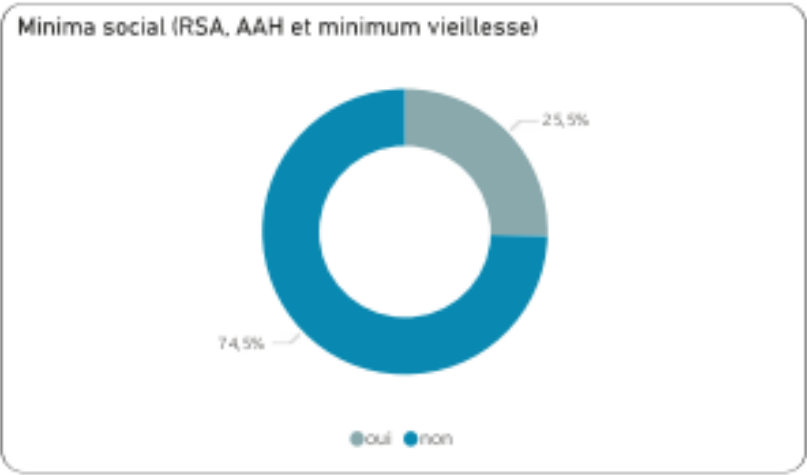
Origine géographique



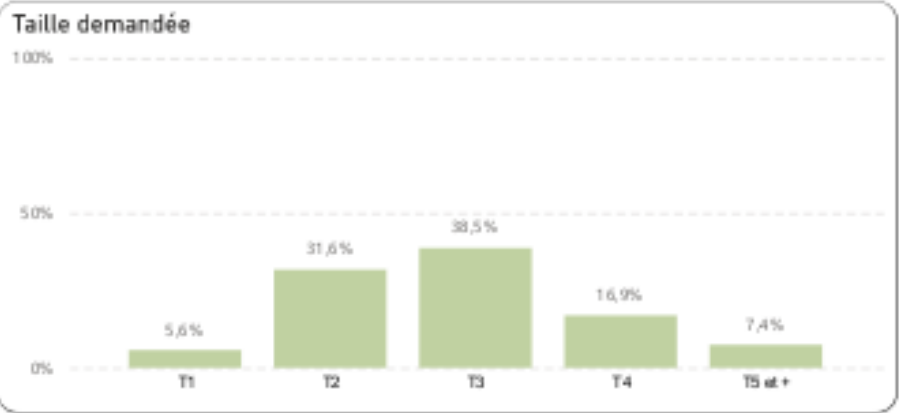
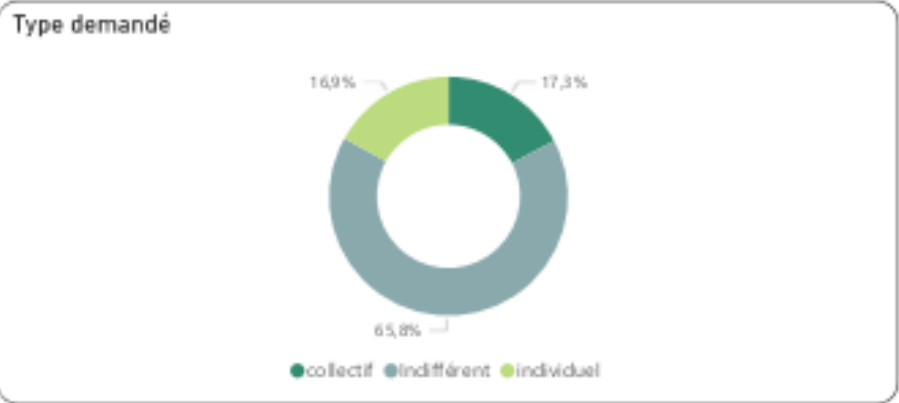
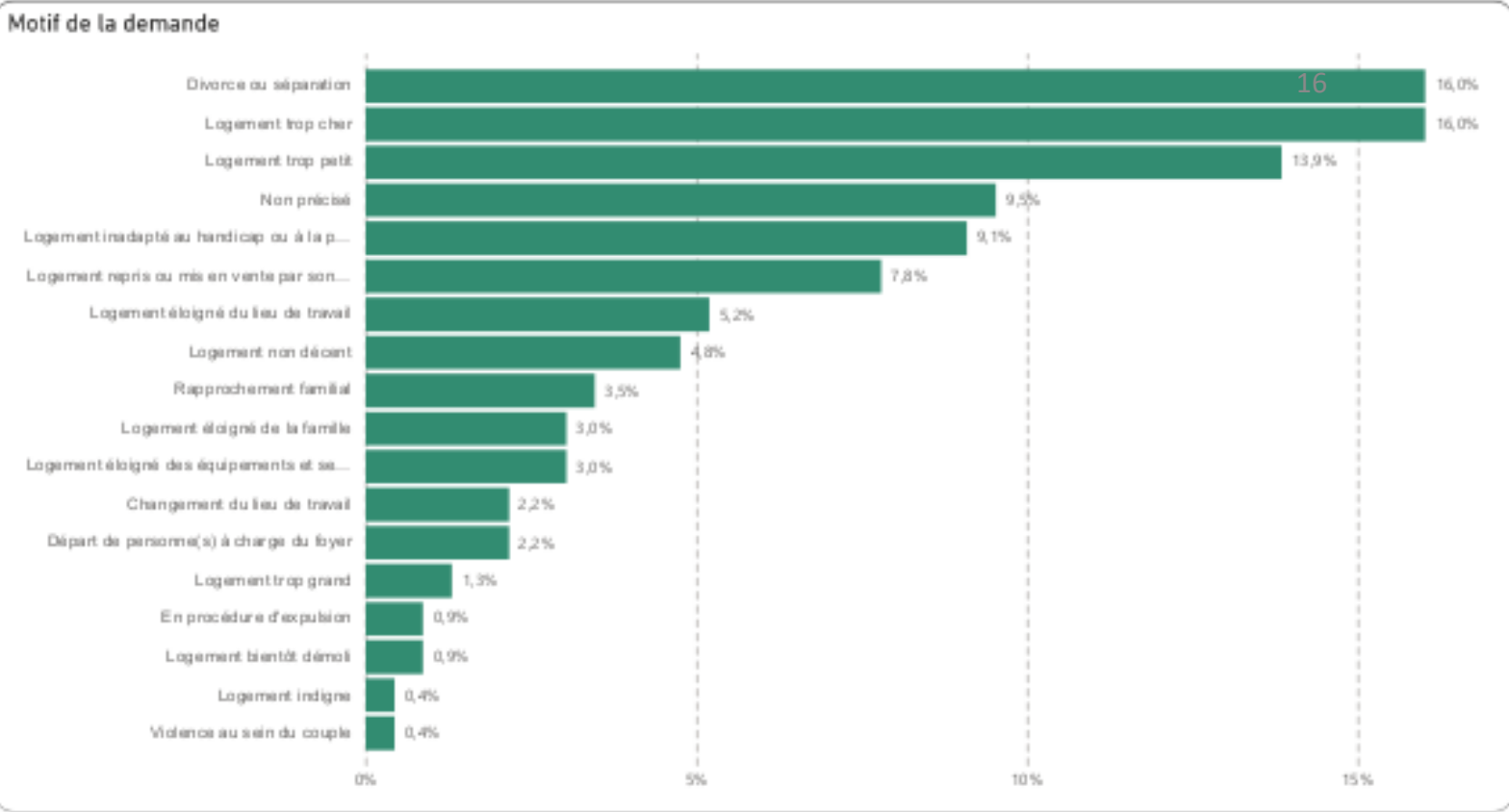
Typologie du ménage



Ressources financières du ménage



Motivation et logement demandé



Le CCAS étudie les candidatures et propose au moins 3 candidats par logement vacant. La livraison de logement nécessite un travail important d'étude des candidatures au logement social. La commission du bailleur social statue sur l'attribution au logement social.

La commune compte **221 logements sociaux** , RAFCO en compte 525.

SA Les foyers en compte 8, Nétotoa en compte 65, Aiguillon en compte 55 et Espacil en compte 93

Depuis 6 ans, le parc social a progressé sur Janzé avec le lotissement de la Lande aux Bruns (+48 logements)

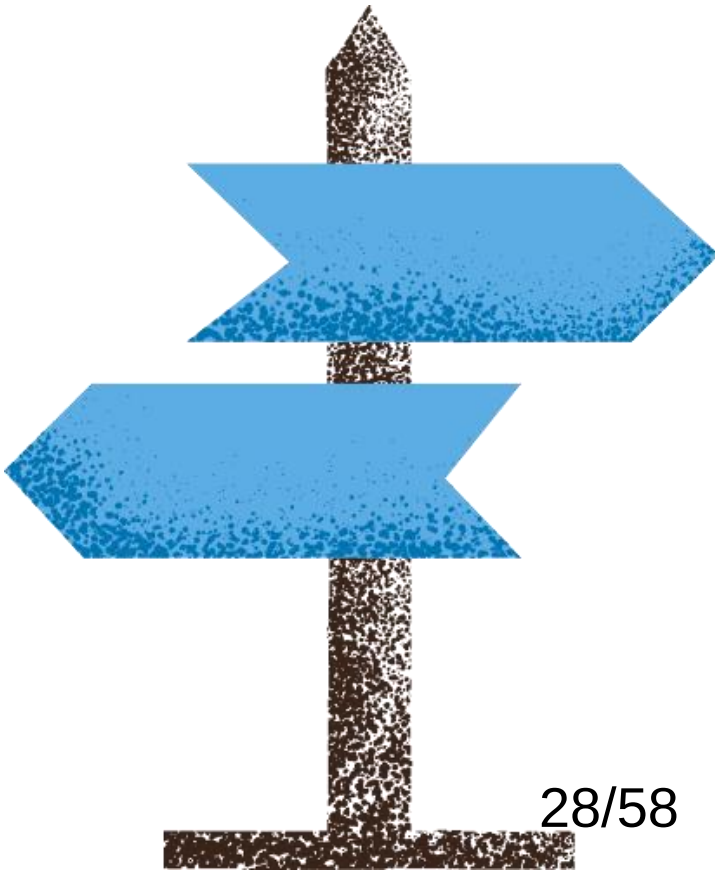
26 Logements livrés en 2024 x 12 logement en 2025

Une prévisssion de livraison de 38 logements en 2024/2025. Les forges (12) (2024), habitat regroupé Jean Marie Lacire (14) (2024), La bellangerie (12) (Juin 2025).

La demande est essentiellement concentrée sur les communes pôles :

- **JANZE 57%**
- **RETIERS 27%**
- **MARTIGNE FERCHAUD 5%**
- **En ligne : 15%**

Les communes de Janzé et Retiers rassemblent à elles deux, plus des 3/4 de la demande.



- Missions déléguées par la Ville

- **Accueil de réfugiés/ demandeurs d'asile/ déplacés ukrainiens**

Participation aux réunions de coordination concernant l'accueil des demandeurs d'Asiles (10) dans un logement communal Rue Gambetta et 4 dans un appartement communal rue de Rennes. Les familles sont dans des appartements privés mis à disposition de COALLIA. 10 autres demandeurs d'Asile.

Accueil d'environ 20 demandeurs d'Asile gérés en CADA par COALLIA. Problématique des demandeurs d'asile déboutés.
Accueil de deux familles de déplacés ukrainiens au 10 boulevard Pasteur à compter du 01/11/2022 (5 occupants) et au 52 rue de Rennes à compter du 01/11/2023 (3 occupants)

Le CCAS organise **le lien** entre les locataires et les services de la Ville
En mai 2024, accueil de 8 hommes seuls au 15 rue Saint Pierre

- **Le logement d'urgence : 2 logements en service / destination principale personnes victimes de violences intra familiales et conjugales**

Rue de Bain : en service depuis juin 2022/gratuité commune/5 personnes du 7/03 au 31/12/2023//demandeurs d'asile/Déboutés/2 enfants scolarisés Janzé/1 enfant handicapé.

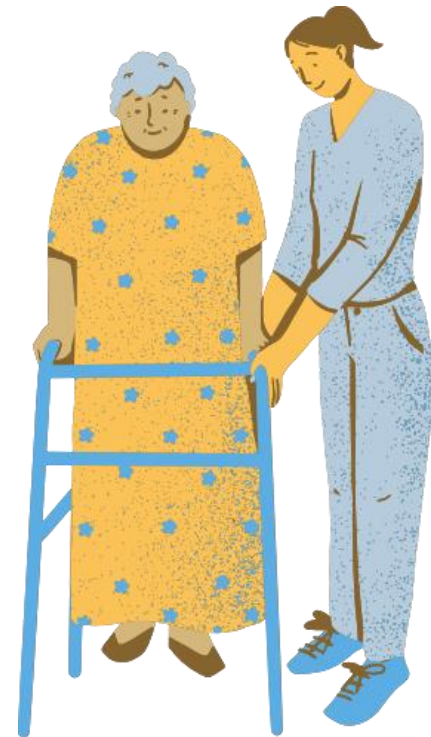
Avenue léon thébault : en service depuis 2011/location à la commune /3600€/4 personnes du 01 au 31/12/2024 (Départ famille tchetchene vers un logement communal avenue pasteur en juillet 2025

3/ Permettre aux aînés de bien vieillir

1 - Le service d'autonomie à domicile

Le service d'aide à domicile : SAD

Service autorisé par le Président du
Conseil Départemental au 01/01/012 pour
15 ans SIREN : 263 501 264
FINESS : 35 00 166 14

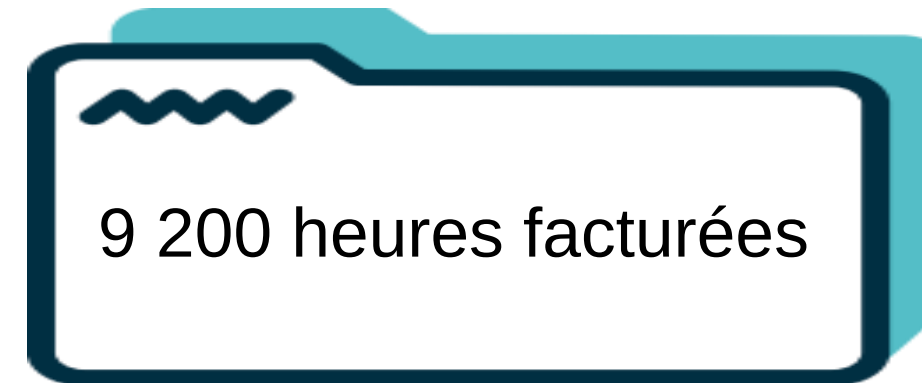
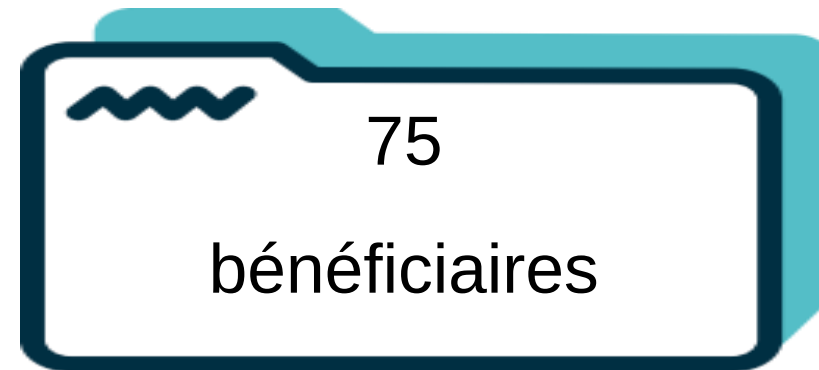


- Les missions du SAAD

- S'adresse aux personnes de **plus de 60 ans** ou en situation de handicap
- Propose un service d'aide au domicile pour les personnes confrontées à **une perte d'autonomie** et à des difficultés pour accomplir les gestes de la vie courante : **Contribution à l'autonomie des personnes âgées**
- Entretien de la maison, des travaux ménagers, du linge
- Participation aux soins d'hygiène corporelle
- Participation aux activités à l'animation et des loisirs
- Préparation des repas
- Livraison des courses
- Soutien moral : présence, écoute, soutien réconfort
- Participation avec soins de confort et du bien-être

- **Le Service d'Aides à Domicile**

Accueil pour la mise en place de services à domicile et gestion quotidienne



Concernant le service d'aide à domicile, il existe deux principaux types de prises en charge :

Par le département Prise en charge au titre de l'APA, PCH, Aide sociale



Prise en charge par les caisses de retraite

Les tarifs du service d'aide à domicile

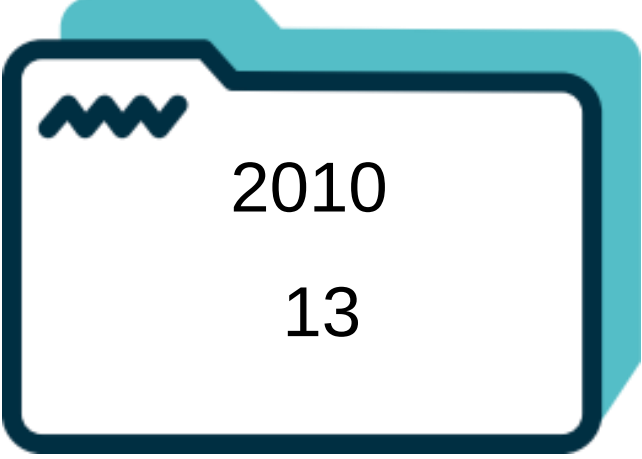
Tarif
CCAS



Heures
normales



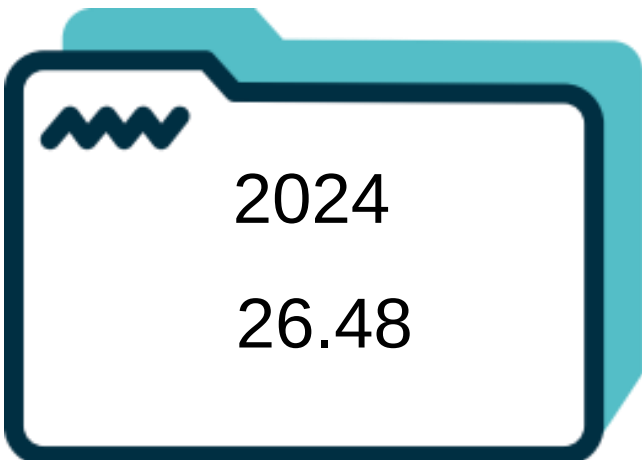
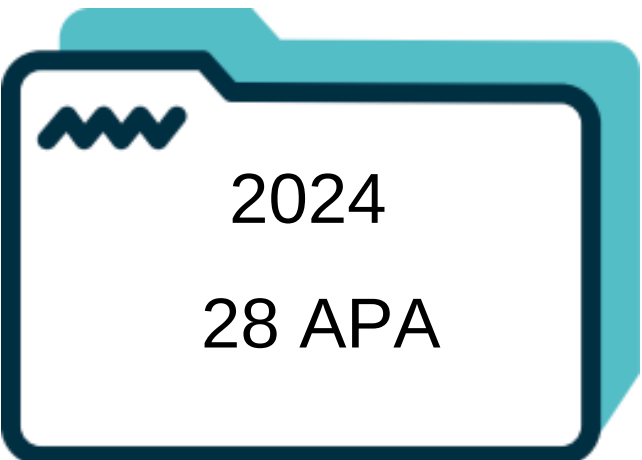
Heures dimanches
et jours fériés



Tarif particulier “personnes
sans prise en charge”



24.5 Aide sociale +
caisse de retraite



Le CCAS intervient en tant que **prestataire de service**. Il recrute, rémunère et forme les aides à domicile. Le SAD suit l’augmentation maximale autorisée par la loi pour compenser le déficit du SAD.

Les prestations du service d'aide à domicile (nombre d'heures effectuées)

Total des heures
(facturation aux
bénéficiaires)



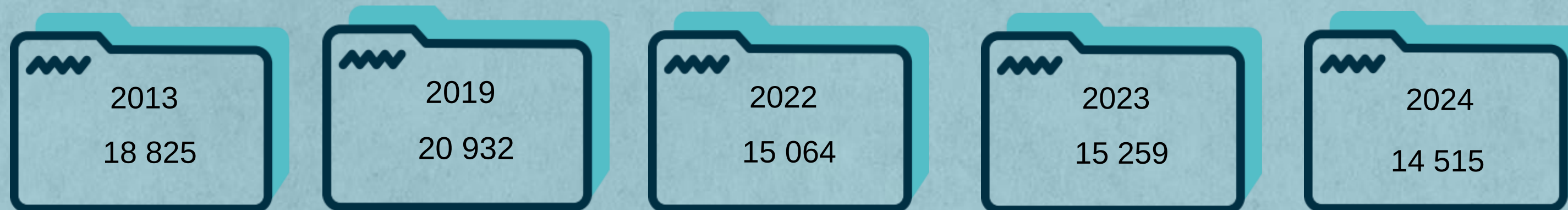
Nombre de
bénéficiaires



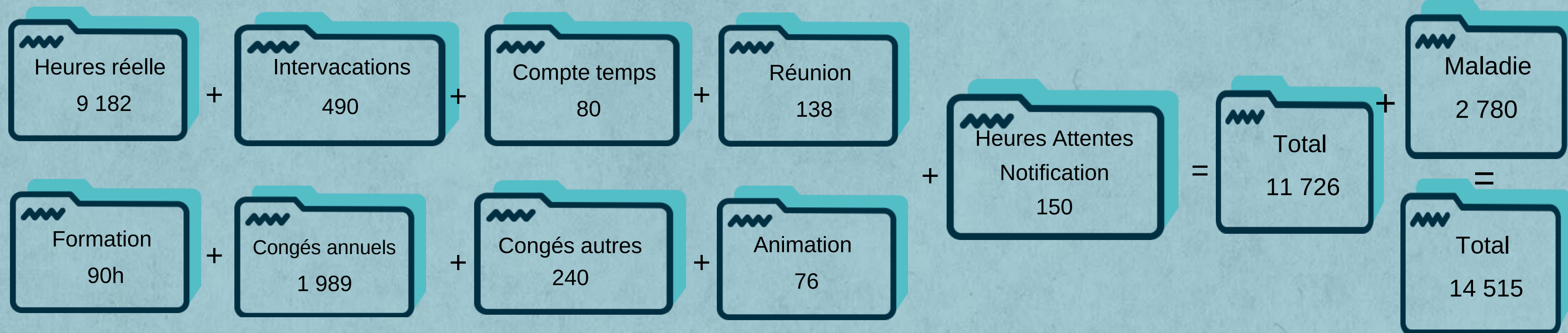
Une baisse d'activités depuis 2020 : -30%. Différentes explications sont évoquées :

- Le départ, suite ehpad, décès.. des bénéficiaires avec des plans d'aide très importants d'environ 60h/mois.
- L'arrivée sur le territoire de nouveaux services dont le siège social est implantée ailleurs (proxim service, O2)
- Le développement au week end à domicile en CESU même pour l'APA
- . La difficulté de recrutement qui empêche parfois de répondre favorablement à de nouvelles demandes.
- **La volonté de ne pas réaliser plus de 11 000 heures pour ne pas accroître le déficit du service et donc ne pas demander une plus forte subvention communale.**

Total des heures (rémunération aides à domiciles)

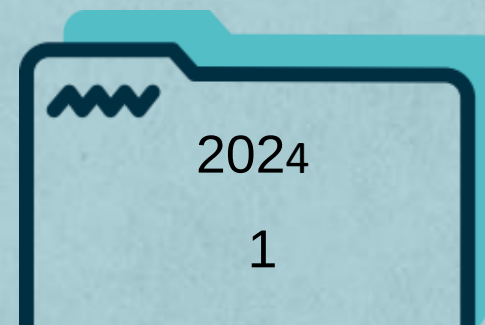
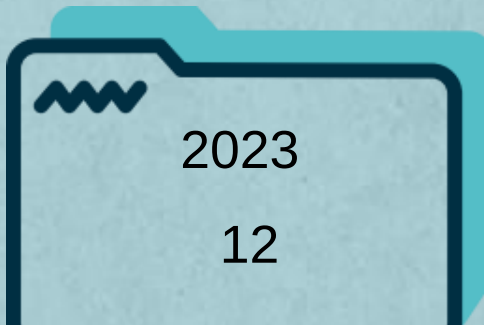
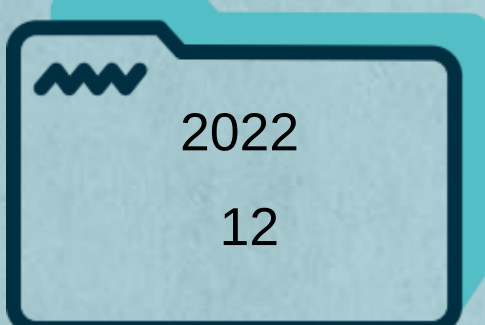


Corrélativement, on constate une baisse des rémunérations du SAD

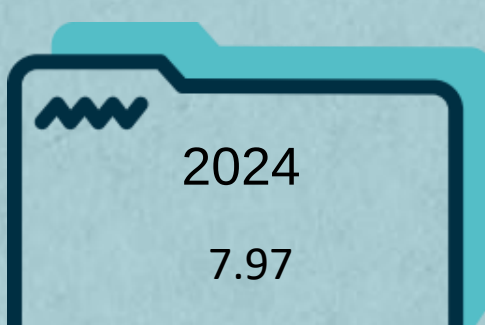
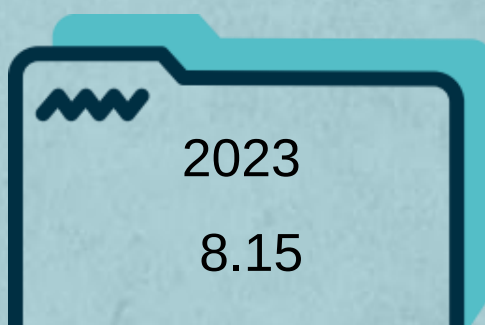
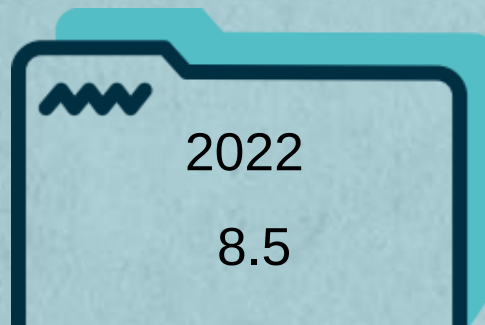


La différence entre les heures facturées et les heures rémunérées s'explique selon le tableau ci-dessus. Les 4 axes des heures improductives (non facturées) sont les congés annuels, la maladie, le compte temps, les heures d'inter-vacation (heures payées aux agentes en dehors du temps de présence au domicile de l'utilisateur, correspondant à 22% de la dépense de personnel (sans les arrêts maladie))

Nombre
mensuel
d'agents en
moyenne
AD

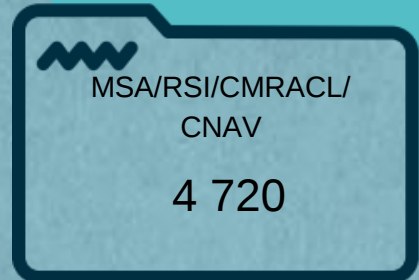
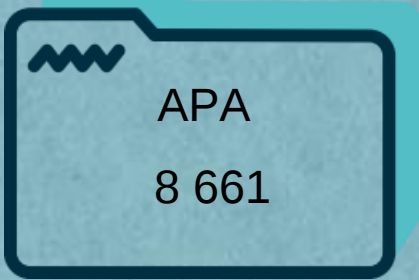


Equivalent
Temps plein
AD

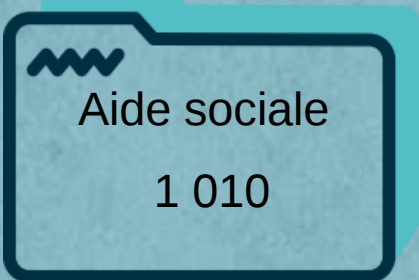
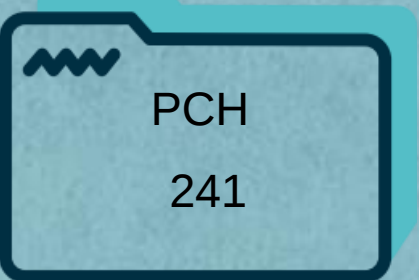
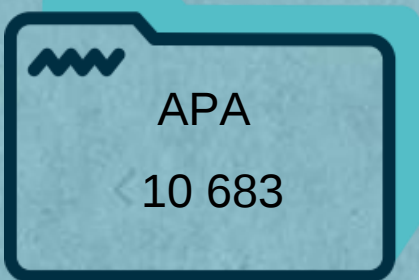


1 agent social à 32/35h en arrêt longue durée à
compter d'avril 2021

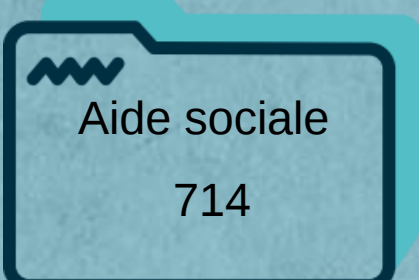
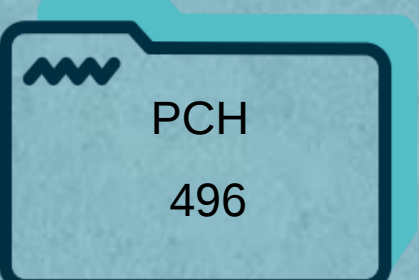
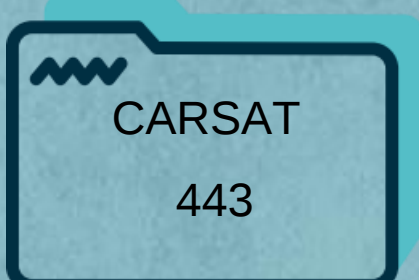
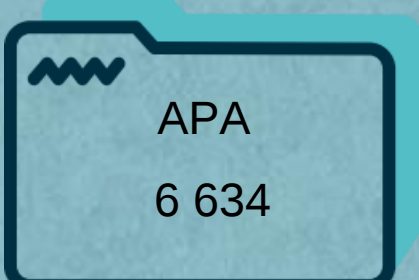
2013



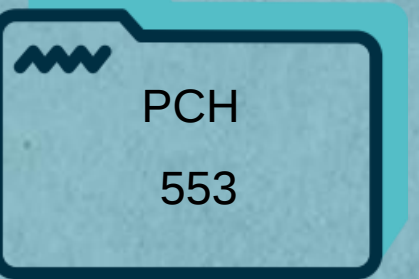
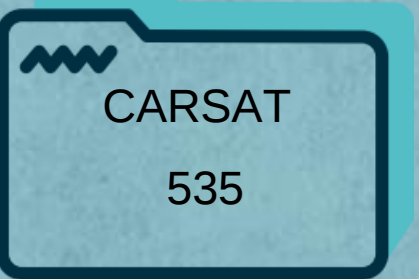
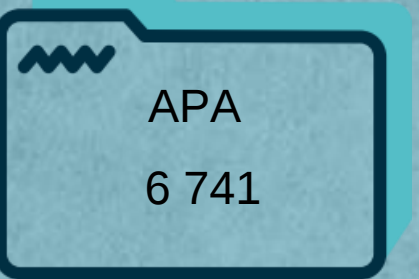
2019



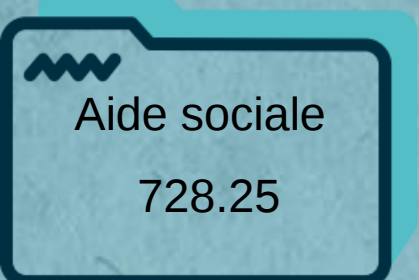
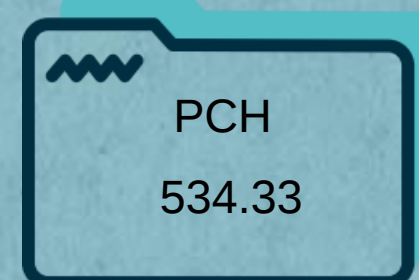
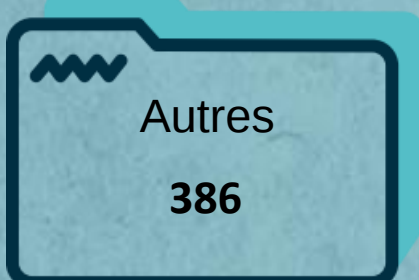
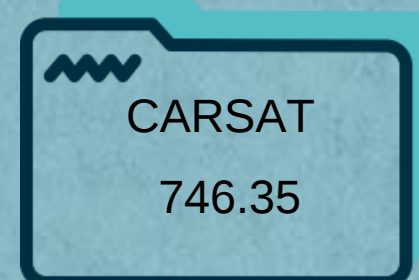
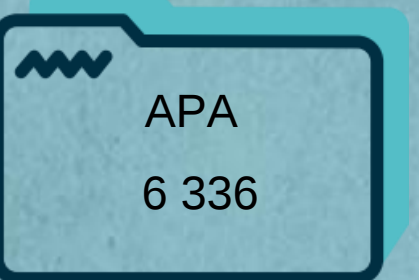
2022



2023



2024



83% de l'Activité correspond à de l'activité APA / PCH / Aide social, ce sont des personnes dépendantes ayant des besoins en soins d'hygiène, habillage, soins de confort et de mobilisation.



Liste des Clients par Age et Sexe

24/09/2025

agence

Période : 01/2024 ~ 12/2024

Pilier : Tous

Famille : Toutes

Financier : Tous

Rubrique : Toutes

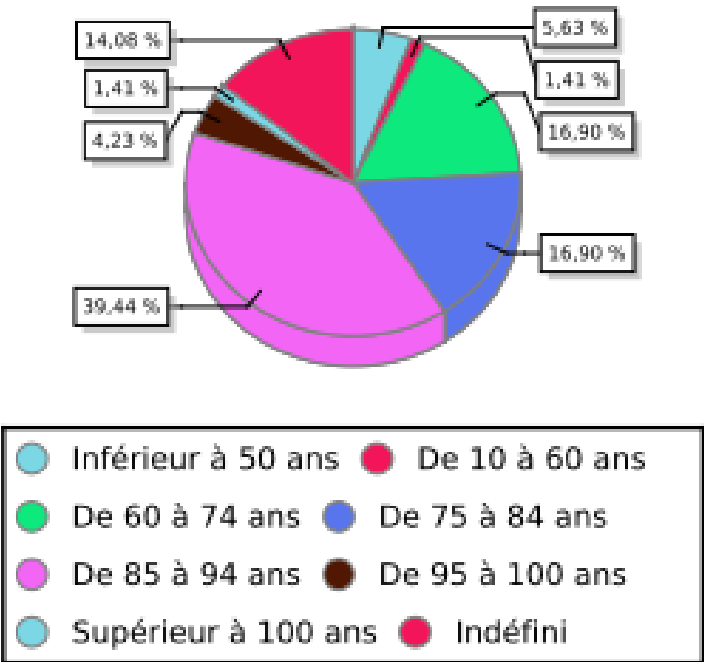
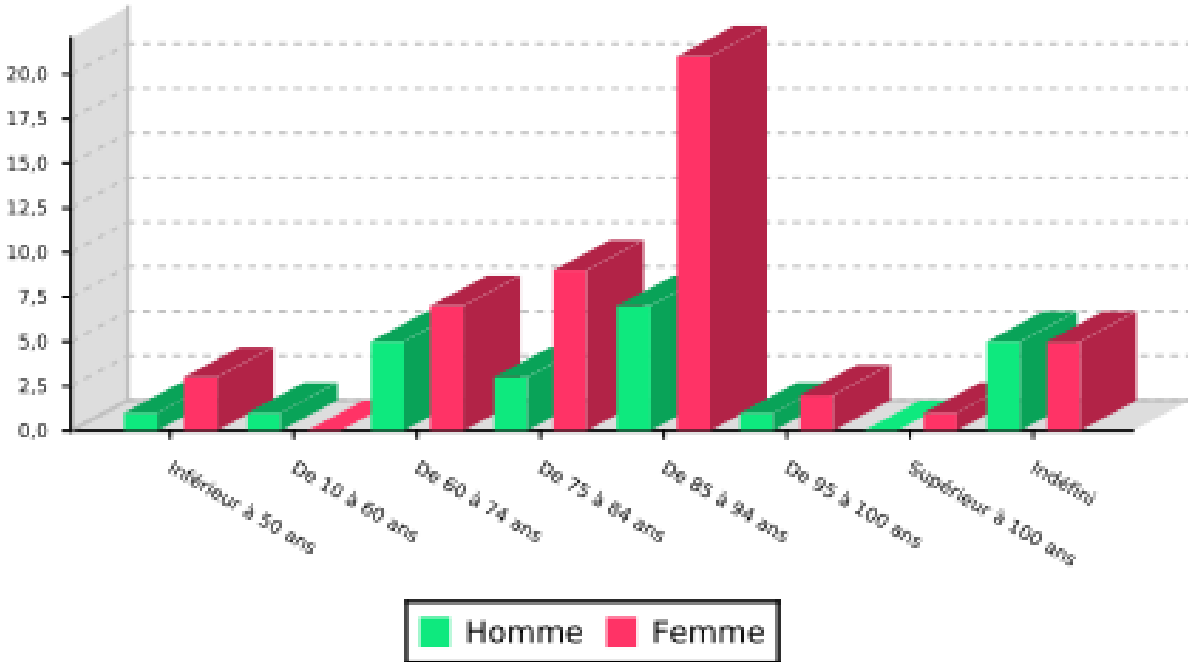
Groupe Financier : Aucun

Secteur : Tous

Agence / Territoire : Tous

Service : Tous

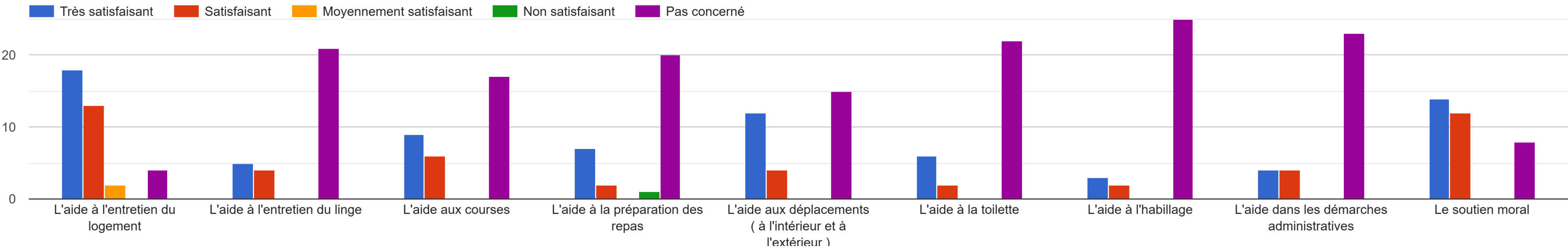
Catégorie	Homme	Femme	Total	Taux
Inférieur à 50 ans	1	3	4	5,63
De 10 à 60 ans	1	0	1	1,41
De 60 à 74 ans	5	7	12	16,90
De 75 à 84 ans	3	9	12	16,90
De 85 à 94 ans	7	21	28	39,44
De 95 à 100 ans	1	2	3	4,23
Supérieur à 100 ans	0	1	1	1,41
Indéfini	5	5	10	14,08
Total	23	48	71	100,00



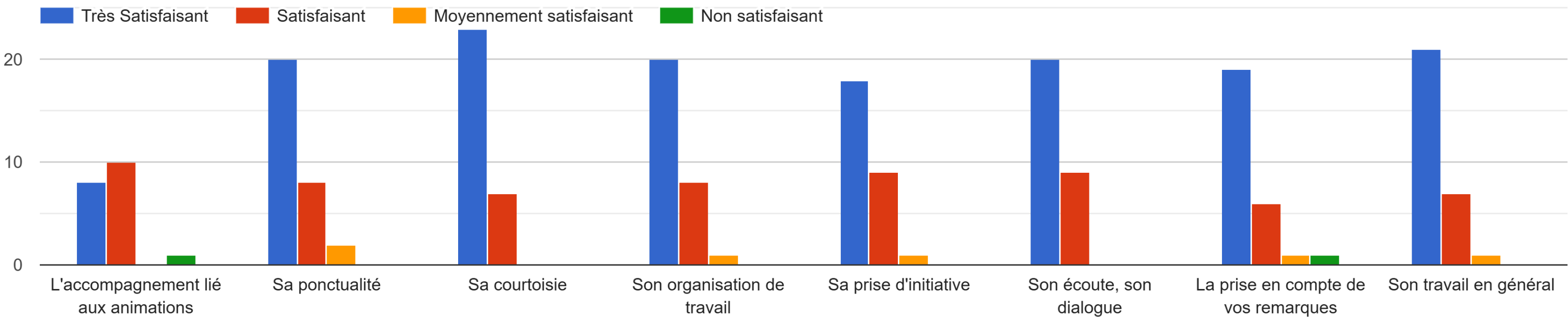
Résultats du questionnaire de satisfaction du SAD :

Sur un total de 50 bénéficiaires au 31/12/2024, 35 questionnaires ont été complétés, soit un taux de réponse de 70 %.

Concernant les prestations de votre aide à domicile, comment appréciez-vous :



Concernant l'attitude générale de votre à domicile, comment appréciez-vous :



Date butoir pour la prochaine évaluation interne	1er janvier 2022
Date butoir pour l'évaluation de la qualité du SAD	1er trimestre 2026 (mars 2026)
Date de renouvellement de l'autorisation	1er janvier 2027

Evolution du SAAD en 2022	01/04/2022 : aides à domicile/ revalorisation salariale/complément de traitement indiciaire/237 € brut en plus par mois/soutien financier du Département pour 70% de la dépense de 2022 à 2025 et 2025 à 2027
Evolution des SAAD 2023/2025 en SAD, Service Autonomie A Domicile	L'objectif de la réforme des services autonomie à domicile est de proposer une offre plus lisible et mieux coordonnée qui répond aux besoins des usagers et des aidants tant sur le volet aide et accompagnement que sur le volet soins.
Passage en SAD et mise en conformité du cahier des charges /conventions avec cabinets infirmiers.	Retour pour le 30 juin 2025 Remarques : Activation du DIPEC = Modalités Droits des personnes accompagnées : Association expressions et consultations
Evaluation de la qualité du SAD	Les 4 & 5 novembre 2025 Transmission du rapport pour Mars 2026 au Département

2/Le Service Animation et vie sociale auprès des seniors

En France, le vieillissement de la population fait partie des préoccupations politiques et sociétales. Comment accompagner au mieux le bien vieillir ? Comment permettre aux aînés de vivre à domicile dans de bonnes conditions ?

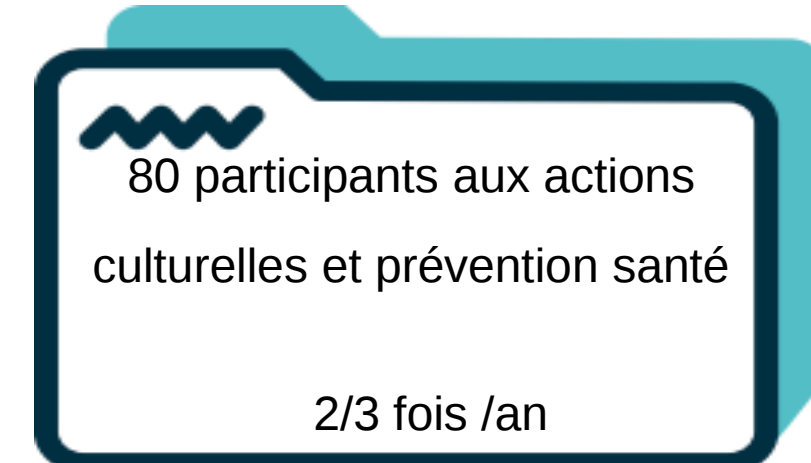
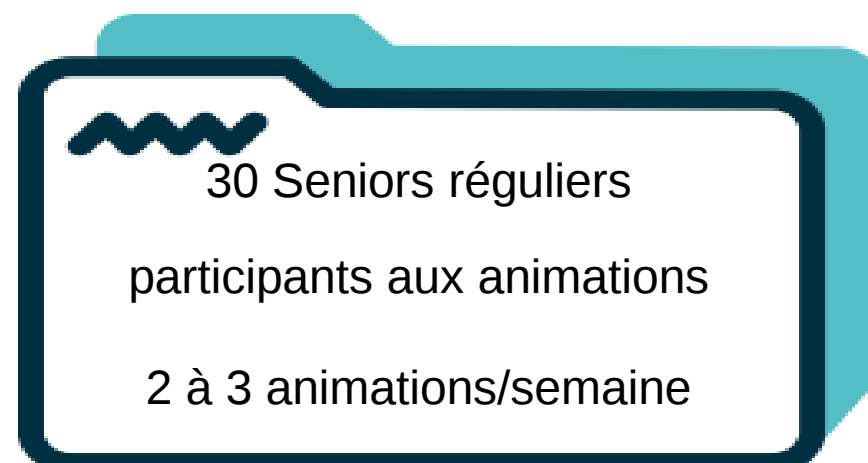
L'isolement social est un fléau qui touche 5 millions de personnes en France, dont 1,5 millions qui ont plus de 75 ans. Le Covid et les épisodes de canicule ont mis en lumière cette difficulté. Tous les territoires sont concernés et la commune de Janzé n'est pas épargné par le risque d'isolement des seniors.

Depuis le mois de Septembre 2021, la commune de Janzé a créé un service animation vie sociale auprès des seniors afin de répondre aux besoins de cette population et de proposer des actions adaptées et pertinentes. Ce service est géré par la directrice du CCAS de la Ville. Une animatrice de vie sociale coordonne l'organisation des actions. Elle est épaulée par 4 bénévoles. L'animatrice propose régulièrement des activités pour repérer et rassembler les seniors dans le besoin. Une équipe, de 10 aides à domicile, rattachée au service d'aide à domicile du CCAS, œuvre également quotidiennement sur le territoire.

La précieuse collaboration qui se développe entre les partenaires médico-sociaux impulse une dynamique territoriale, afin de proposer des solutions adaptées aux besoins des habitants. Le service animation vie sociale auprès des seniors est un service innovant pour créer du lien social sur la commune..

- **Le Service Animation et Vie Sociale**

Accueil pour orientation et inscriptions aux animations



Missions du service animation vie sociale



Public

Personnes âgées de 65 ans et plus, en perte d'autonomie et/ou en situation d'isolement sur la commune de Janzé
Personnes âgées de 55 ans et plus, en situation de handicap, habitant la commune de Janzé



Missions

- Repérer les personnes en situation d'isolement sur la commune en développant le réseau partenarial (SAAD, infirmiers, médecins, Club de l'Amitié, CLIC, habitants, élus, bénévoles, etc.)
- Organiser des animations adaptées aux besoins et envies des seniors (programme d'activités mensuel)
- Faciliter les déplacements vers les animations et sur le territoire (développement d'un réseau bénévoles accompagnants, orientation vers le transport à la demande RAFCO)
- Travailler en lien avec l'équipe d'aides à domicile du CCAS sur des situations individuelles communes (animation à domicile) ou lors des animations collectives (participation à l'animation et au transport)
- Développer et animer un réseau de bénévoles (MONALISA visiteurs à domicile, accompagnant pendant les animations)
- Impulser une dynamique territoriale par le biais d'actions en transversalité avec les services de la ville (enfance jeunesse, médiathèque, culture, etc.)
- Organiser le repas des aînés et les actions culturelles à destination des aînés
- Poursuivre le partenariat inter-CCAS existant sur RAFCO sur des actions communes telles que « sorties à la journée pour un public éloigné »

31



Modes d'intervention

- Visites à domicile
- Rendez-vous à la demande au bureau de l'animatrice, situé au CCAS de Janzé
- Animations en itinérance dans différents lieux sur la commune : espace mutualisé avec la Médiathèque, EHPAD, Service enfance jeunesse, Ferme de l'Yve, Gentieg, etc. (en attendant l'ouverture de la salle de la résidence part'agée)
- Animations et sorties à l'extérieur de la commune (en lien avec d'autres habitats inclusifs, ou à la mer ou autres)



Contact

Audrey Marchand (animatrice coordinatrice)
Service animation vie sociale auprès des seniors
Du Lundi au Vendredi (Fermé un Vendredi sur deux), Place des Halles
02.99.47.01.84 et 06.09.04.68.02
animation.seniors@janze.fr

Quelques chiffres

- **80 PERSONNES REPEREES** depuis Septembre 2021 (dont 10 personnes en 2024)
- DONT 4 PERSONNES EN FAUTEUIL ROULANT
- 49 PERSONNES RENCONTREES A DOMICILE (dont 10 personnes en 2024)
- EN MOYENNE 25 PASSAGES PAR SEMAINE AU BUREAU DE L'ANIMATRICE (questions diverses du public, programme des animations, écoute)
- EN MOYENNE 25 APPELS DE SENIORS PAR SEMAINE (inscriptions aux animations, écoute individuelle, questions diverses)
- 1 A 3 ANIMATIONS PAR SEMAINE TOUTE L'ANNEE SAUF PENDANT LES CONGES DE L'ANIMATRICE
- 10 PERSONNES EN MOYENNE PAR ANIMATION, JUSQU'À 15 PERSONNES
- 3 ACTIONS CULTURELLES DANS L'ANNEE (Mai/Octobre/Décembre)
- 2 SORTIES A LA JOURNEE INTERCCAS
- 3 BENEVOLES POUR LES ANIMATIONS ET 1 BENEVOLE A DOMICILE
- EN MOYENNE 4 PARTICIPATIONS PAR AN D'UNE AIDE A DOMICILE AUX ACTIVITES (en fonction des disponibilités)
- 10 MEMBRES DU RESEAU BENEVOLES LIEN SOCIAL POUR DES APPELS PONCTUELS OU EVENEMENT CULTUREL
- AUGMENTATION du nombre de participants aux animations/conférences organisées par les partenaires extérieurs dont le CLIC, le Cinéma, le bistrot-mémoire. Bénéfice de l'accompagnement ciblé.



Retour en images - Année 2024



3/Le Lien SAAD/Service animation Vie sociale

- 11 bénéficiaires du SAAD viennent aux animations du service animation seniors
- 7 aides à domiciles ont participé à des animations collectives en soutien à l'animatrice (70h en 2024)
- 70 heures d'animation collectives réalisées par les aides à domicile
- distribution du programme d'animation par les aides à domicile aux bénéficiaires et encouragement des bénéficiaires du SAAD à participer aux animations collectives. Transport des bénéficiaires aux animations collectives.
- 1 animation collective réservé aux bénéficiaires du SAAD tous les trimestres 2024

BILAN FINANCIER 2024

SERVICE INVESTISSEMENT

DEPENSES : 78 736.80€

RECETTES : 1 841.34€

Travaux de démolition

47/48 JM Lacire

CCAS Fonctionnement

DEPENSES : 491913.02 €

RECETTES : 517 881.64€

Dont SUBVENTION COMMUNALE : 127 850€

Dont 40 649.57€ résultats rapportés

SERVICE ANIMATION

DEPENSES : 55 588€

RECETTES : 7 289€

Coût du service : 46 299€

SAAD

DEPENSES : 346 773.24€

RECETTES : 284 772.20€

coût du service: 62 001.04€

PROJETS 2025 - 2026

SERVICE D'AIDES A DOMICILE (SAAD)

- Transformation du SAAD en service vie autonomie/conformité cahier des charges juin 2025
- Conventions avec cabinets infirmiers libéraux juin 2025 = Pas de réponses
- Evaluation de la qualité au service par un cabinet agréé = novembre 2025
- Maintien de l'activité (au maximum) à 11 000 h
- Demande de dotation complémentaire auprès du Département 2022,2023,2024 : Signature convention Juillet 2025 (environ 20 000)
- Projet de service septembre 2025
- Services civiques : Animations à domicile

LOGEMENT

- Résidence Jean-Marie Lacire : sélection des candidats au logement social (40 candidats à sélectionner) / Entrée dans les 14 logements en 2024/livraison de la maison commune en novembre 2025
- Travaux démolition friches pour vente du terrain à CAP ACCESSION pour de l'accession sociale à la propriété et 3 locatifs sociaux/attente acte notarié vente
- réflexion sur d'autres types d'habitats : logements intergénérationnel, co location, etc...
- Demande d'intervention de l'association Maison en Ville auprès de RAFCO
- Livraison de 26 logements sociaux en 2024 et 12 juin 2025

SERVICE ANIMATION VIE SOCIALE AUPRES DES SENIORS

- Réflexion sur le projet vie sociale seniors de "la maison commune "Jean-Marie Lacire/ Livraison maison commune 2025
- Poursuivre le projet chorale en collaboration avec l'EHPAD et l'ADMR
- Réflexion sur les perspectives à donner au séjour seniors en vacances, sorties journées
- Réfléchir à une participation financière aux animations
- Développer le réseau bénévoles
- Développer les visites à domicile auprès des personnes éloignées des animations collectives
- Développer la collaboration avec l'association "Maison en Ville" (cohabitation intergénérationnelle)
- Développer des animations intergénérationnelles avec "Le Passage"
- Embauche de services civiques pour animation (septembre 2025)

AUTRES

- Poursuivre la coordination des rencontres entre les acteurs de la solidarité : mise en place Mon Suivi Social
- Poursuivre la coordination des rencontres entre les acteurs du médico social
- Travailler le projet social de la ville//Nouvel accueil des halles
- Travailler le projet social au regard des résultats de l'ABS
- Poursuivre la coordination des bénévoles pour les cours de français aux demandeurs d'Asile